

**Fiches synthèses des activités
de relations interparlementaires et
internationales
des sections et délégations
de l'Assemblée nationale**

**Année financière
2014-2015**

Déposées le 12 juin 2015

APF

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION DU QUÉBEC

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

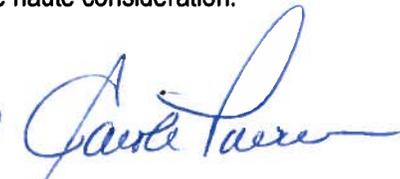
Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2014-2015.

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



ANDRÉ DROLET
Député de Jean-Lesage
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF

CAROLE POIRIER
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve
Vice-présidente de la
Section du Québec de l'APF



SYLVIE ROY
Députée d'Arthabaska
Vice-présidente de la
Section du Québec de l'APF



40^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Ottawa (Ontario)
 - 3 au 8 juillet 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
 - M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale et deuxième vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
 - M. Jean Rousselle, député de Vimont, rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M^{me} Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M. Sébastien Jobert, coordonnateur de la coopération interparlementaire
 - M^{me} Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau des femmes parlementaires.
 - Préalablement à l'assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires ainsi que les quatre commissions permanentes.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Composition de l'Assemblée
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
 - Projet de cadre stratégique de l'APF
 - Rapport du trésorier
 - Travaux des commissions permanentes
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires
 - Rapports des chargés de mission régionaux
 - Coopération interparlementaire
 - Relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie
 - Préparation de la 40^e Session de l'APF
 - Communication
 - Distinctions remises par l'APF
- Le débat général de la 40^e Session de l'APF portait sur le thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement »
- Les rapports et projets de résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, et présentés par la Section du Québec, portaient sur les thèmes suivants :
 - Le suivi de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
 - Le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing;
 - La condamnation de l'enlèvement d'adolescentes au nord-est du Nigéria par le groupe terroriste Boko Haram;
 - L'accès à la justice : le rôle des parlements;
 - L'utilisation du web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens;
 - Les impacts et enjeux du numérique à l'égard de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
 - Le financement des partis politiques dans l'espace francophone;
 - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Participer aux démarches visant l'amélioration de la gouvernance de l'APF et la pérennité de son financement, notamment en provenance de l'OIF.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire et initier des actions de coopération avec des parlements membres de l'APF.
 - Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
 - Promouvoir l'adoption par l'APF et les parlements membres de la Déclaration de Québec, découlant du séminaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui a eu lieu à Québec en janvier 2014.
 - Proposer l'étude, par l'APF, de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La 40^e Session de l'APF a réuni plus de 300 participants issus d'une trentaine de parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une dizaine de présidents d'assemblées.
 - En plénière, les participants ont pu entendre les allocutions de M. David Johnston, gouverneur général du Canada ainsi que de M. Christian Paradis, ministre du Développement et de la Francophonie du Canada.
 - Les parlementaires de l'APF ont livré un hommage au Secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, après que ce dernier se soit adressé à l'APF pour la dernière occasion avant son départ de l'OIF en novembre 2014.
 - Dans le cadre du débat général, qui portait sur le thème du prochain Sommet de la Francophonie « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », le président de l'ANQ a plaidé pour l'adoption, par l'APF, de trois recommandations destinées aux chefs d'État, qui portent sur la lutte contre la violence, l'accès à l'éducation pour les filles et les jeunes et l'adoption d'un objectif spécifique dédié à l'égalité femme-homme dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
 - Dans le cadre de la réunion du Bureau, la Section du Québec a fait adopter une motion en faveur de la pérennisation du financement accordé à l'APF par l'OIF et la mise en place par l'APF d'un mode de gestion axé sur les résultats et d'une reddition de comptes plus détaillée.
 - À titre de remplaçante du rapporteur de la Section du Québec à la commission politique, la vice-présidente de l'ANQ a présenté un rapport sur *l'accès à la justice : le rôle des parlements*. Elle a en outre présenté l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission. La vice-présidente est intervenue lors de l'examen des situations politiques dans l'espace francophone, un point qui a donné lieu notamment à l'audition du président du Conseil national de transition de la République centrafricaine, M. Alexandre Ferdinand N'Guendet.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En tant que responsable pour l'APF du suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles a sensibilisé les parlementaires sur les impacts et enjeux du numérique en lien avec la Convention. Son intervention découlait du dépôt d'un rapport sur cette question à l'OIF en avril 2014. La députée a également présenté un rapport sur le thème de *l'utilisation du web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens*. Enfin, elle a convenu de travailler de concert avec la commission des affaires parlementaires pour la suite de l'étude de ce thème.
- La représentante de la Section du Québec à la Commission de la coopération et du développement a présenté, en partenariat avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, portant spécifiquement sur le commerce du coton. Elle a annoncé que la Section du Québec continuera de faire le suivi sur l'OMC, mais se penchera aussi sur la question de l'agriculture.
- Le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport final sur le thème du *financement des partis politiques dans l'espace francophone*. Il a ensuite déposé un projet de résolution sur cette question. Par ailleurs, le député a annoncé qu'il travaillera dorénavant sur le thème de la participation politique des jeunes en lien avec le thème du prochain Sommet de la Francophonie. Enfin, lors d'une présentation sur le bilan financier du programme NORIA de l'APF, le député est intervenu pour demander que des prévisions budgétaires plus détaillées soient dorénavant fournies aux parlementaires.
- La 2^e vice-présidente du Réseau des femmes a déposé son rapport sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* en présentant un rapport introductif aux échanges sur ce thème. Elle a, à ce sujet, rappelé la nature de certaines réserves à la CEDEF émises par des États de la Francophonie et qui vont à l'encontre des droits énoncés par ladite convention. Conjointement avec la présidente du Réseau, la vice-présidente a proposé un projet de résolution sur la place des femmes parlementaires dans les délégations nationales qui sont auditionnées par l'ONU sur leur mise en œuvre de la CEDEF.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- De concert avec une députée québécoise, la 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires a ensuite présenté un rapport sur le séminaire portant sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui avait été organisé à Québec en janvier 2014. Le séminaire avait donné lieu à l'adoption de la Déclaration de Québec sur ce thème. La 2^e vice-présidente s'est engagée à faire le suivi de ce sujet au nom de l'APF jusqu'en 2015 et a proposé que le Réseau soumette la Déclaration de Québec à l'adoption de l'ensemble des membres lors de la plénière. Les discussions qui ont suivi ont permis à la vice-présidente de l'ANQ de promouvoir des programmes québécois favorisant l'égalité femme-homme, à savoir le programme Femmessor et le régime québécois d'assurance parentale.
- Lors de la réunion du Réseau, la Section du Québec a proposé l'adoption d'une résolution pour condamner vigoureusement l'enlèvement de jeunes filles par le groupe terroriste Boko Haram et dénoncer les violences injustifiables commises par ce groupe dans le but d'empêcher l'éducation, notamment des jeunes filles.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le vice-président de la Chambre des représentants du Maroc afin d'assurer la poursuite des travaux de la commission permanente interparlementaire Maroc-Québec au cours de l'année 2014.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire afin de convenir de la tenue en juillet d'une mission de coopération de l'ANQ à Abidjan sur le renforcement du département des ressources humaines du parlement ivoirien, activité financée par le programme de développement parlementaire de USAID.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, en commission, au Réseau et en plénière. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ dans la consolidation de l'APF et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT

- Per diem et autres frais	9 368,00 \$
- Transport	2 181,77 \$
Total	11 549,77 \$



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE SECTION ET 30^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Toronto (Ontario)- 4 au 7 août 2014
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et présidente en exercice de la Conférence des présidences de section (CPS) de la Région Amérique de l'APF- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et membre de la Section du Québec de l'APF- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la Région Amérique de l'APF
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Région Amérique est l'une des quatre assemblées responsables de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte particulier des régions.- Elle existe depuis 1980 et rassemble quatorze sections membres formées par des assemblées législatives du Canada, des États-Unis et d'Haïti. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre depuis les débuts.- Présidée par un chargé de mission, elle se réunit une fois par année, trace les orientations et définit les principes qui guident l'action de la Région Amérique.- Elle favorise le rayonnement et la protection de la langue et de la culture françaises dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique.- Par l'étude d'enjeux culturels, économiques et sociaux, et par le soutien des initiatives mises en œuvre pour y répondre, la Région Amérique vise à créer une étroite collaboration entre les communautés francophones et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard.- Les assemblées générales annuelles de la Région Amérique se tiennent de manière rotative à l'invitation des différentes sections qui la composent. La dernière Session s'était tenue à Québec, en août 2013.

CONTEXTE (SUITE)

- La CPS de la Région, qui se réunit au moins deux fois l'an, tient une réunion à l'occasion de chaque Assemblée régionale annuelle. L'ANQ assume la présidence de cette Conférence depuis juillet 2011.
- Le Secrétariat de la Région Amérique de l'APF est établi à l'ANQ depuis le printemps 1992.

THÈMES

- Durant la réunion de la CPS, les thèmes suivants ont notamment été abordés :
 - État des revenus et des dépenses du Fonds de la Région Amérique 2013-2014 et prévisions budgétaires 2014-2015
 - Suivi des résolutions adoptées lors des dernières sessions de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF
 - Communications (page Facebook et site Internet de la Région)
 - Projets de consolidation et d'expansion de la Région Amérique
- La 30^e Session de l'Assemblée régionale portait sur le thème des médias sociaux.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer la présidence et le bon déroulement des travaux de la CPS.
- Présenter un rapport sur le thème de l'utilisation des médias sociaux à l'ANQ.
- Promouvoir les expériences novatrices et l'expertise des parlementaires québécois, et de la société québécoise en général, relativement aux enjeux abordés.
- Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 25 parlementaires, issus de 13 parlements membres de la Région Amérique de l'APF, ont pris part à cette 30^e Session.
- Un expert de Twitter Canada et un panel de 4 autres experts en médias sociaux provenant du milieu universitaire, du monde des affaires et de celui des médias ont contribué à enrichir la réflexion des parlementaires sur les enjeux entourant l'utilisation des médias sociaux.
- Les président(e)s de 12 sections de la Région Amérique ont effectué des présentations sur un aspect ou l'autre de l'utilisation des médias sociaux dans leur Parlement ou leur pays/État/province.
- Les deux députés de l'Assemblée nationale ont présenté conjointement un rapport sur les enjeux des médias sociaux dans la communication parlementaire et le bon usage des médias sociaux en termes de prérequis, de règles et de limites.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Sur proposition de la vice-présidente de la Section du Québec, les membres de l'Assemblée régionale ont adopté à l'unanimité la Déclaration de Québec issue des travaux du séminaire interparlementaire sur le 20^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Beijing, tenu à Québec en janvier 2014.
- Les deux membres de la Section du Québec présents ont participé activement aux travaux et ont contribué à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux abordés dans le cadre de cette 30^e Session.
- Le premier Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA) s'est tenu en parallèle avec la session régionale. Une session de travail conjointe réunissant les député(e)s en herbe du PFJA et les parlementaires de la Région Amérique s'est déroulée sous la présidence du PDG du Centre de la francophonie des Amériques.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 318,86 \$
- Transport	1 010,77 \$
Total	3 329,63 \$



67^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Halifax (Nouvelle-Écosse)- 26 au 28 septembre 2014
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Rousselle, député de Vimont.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF délègue un ou deux parlementaires au Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui y participent au sein d'une délégation de la région Amérique de l'APF. L'ACELF constitue un réseau d'échanges entre les intervenantes et intervenants en éducation francophone de partout au Canada et elle favorise la réflexion et diffuse des résultats de recherche en éducation de langue française. Ce congrès permet aux participants de rencontrer des membres de la Francophonie pancanadienne oeuvrant dans ce domaine.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- « Ensemble, mettons l'accent sur nos communautés » <p>Ateliers :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La pédagogie à l'école de langue française2. Données d'observation et gestion de l'apprentissage3. Une école au coeur de la communauté
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Appuyer la promotion de la langue française en Amérique en assurant une présence de la Francophonie parlementaire lors de ce congrès d'envergure.- Faire connaître l'APF et ses objectifs auprès de partenaires de la Francophonie pancanadienne.- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones hors Québec en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le député de l'ANQ, qui représentait la région Amérique de l'APF, a participé à des ateliers qui lui ont notamment permis de s'enquérir des dernières tendances en matière d'éducation.
 - Le député a de plus été sensibilisé à l'importance de l'implication du personnel scolaire dans la vie de la communauté.
 - Le député a également été sensibilisé à l'importance, pour les enseignants oeuvrant en milieu francophone minoritaire, d'intégrer des référents culturels et identitaires à leur enseignement.
 - Le député a pu faire valoir l'intérêt de la région Amérique de l'APF à explorer des pistes de collaboration avec l'ACELF afin de promouvoir leurs activités auprès des parlementaires des Amériques.
 - Le député a pu réitérer l'engagement du Québec envers la promotion et le soutien aux initiatives visant la protection du français en milieu minoritaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	729,23 \$
- Transport	704,27 \$
Total	1 433,50 \$



MISSION D'INFORMATION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE EN ARGENTINE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Buenos Aires (Argentine)- 6 et 7 novembre 2014
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve- M. Patrick Giasson, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Lors de la dernière Conférence des présidences de section (CPS) de la Région Amérique à Toronto, en août 2014, il a été convenu de poursuivre les démarches de consolidation et d'expansion de la Région qui ont récemment connu du succès avec l'adhésion de la Section du New Hampshire. La présidente de la CPS participant à l'Assemblée générale de la COPA à Asunción, au Paraguay, il a été décidé de profiter de sa présence dans ce pays voisin pour effectuer une courte mission exploratoire en Argentine, pays comptant plusieurs parlementaires parlant français.
THÈME	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'APF et de sa Région Amérique.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Avec l'objectif général de défendre et de promouvoir la langue française et d'en consolider la place parmi les langues les plus importantes sur la planète, regrouper les parlementaires francophones et francophiles du monde entier en réseau.- Créer une Section de l'Argentine de l'APF.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- La mission s'est avérée un grand succès. La présidente de la CPS a rencontré et obtenu l'appui du président du Sénat et du président de la Commission des relations internationales de la Chambre des députés du Congrès de la Nation argentine pour la création d'une Section de l'Argentine de l'APF.- Les autorités parlementaires argentines ont manifesté le souhait de transmettre leur demande d'adhésion à l'APF par l'entremise du président de l'Assemblée nationale du Québec.- Le Secrétariat de l'APF a transmis à la secrétaire administrative de la Région Amérique le formulaire d'adhésion ainsi que l'information relative à l'adhésion du Parlement fédéral argentin à l'APF.
COÛT	<ul style="list-style-type: none">- Total : 0,00 \$¹

¹ Les coûts de cette mission ont été entièrement défrayés par la Région Amérique de l'APF.



MISSION DU PRÉSIDENT À PARIS ET BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Paris et Clermont-Ferrand (France)- 22 au 28 janvier 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président- M^{me} Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'Assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.- Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.- La Section du Québec occupe la vice-présidence du Bureau de l'APF.- Le président de l'ANQ a profité de son déplacement en France pour effectuer des rencontres bilatérales, notamment au Sénat français et au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Audition de l'administrateur de l'OIF, M. Clément Duhaime- Application du cadre stratégique de l'APF- Composition de l'Assemblée- Rapport d'activités du secrétaire général parlementaire- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2015- Travaux des commissions- Travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

THÈMES (SUITE)

- Rapports des chargés de mission régionaux
- Examen des situations politiques dans l'espace francophone
- Convention avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)
- Programmes de coopération interparlementaire
- 41^e Session de l'APF – Berne (Suisse)
- Calendrier des activités en 2015
- Distinctions remises par l'APF.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire la promotion du *Programme international de formation parlementaire* qui aura lieu à Québec du 10 au 19 juin 2015, et solliciter une contribution financière de l'APF pour ce programme organisé par l'Université Laval, en partenariat avec l'ANQ et la Banque mondiale.
- Défendre un modèle de gestion axé sur les résultats comme cadre à l'APF et dans l'élaboration de son rapport budgétaire.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les questions relatives au statut de certaines sections de l'APF qui sont à l'étude.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ pour la réalisation de projets de coopération.
- Faire valoir la contribution et le savoir-faire du Québec sur l'ensemble des sujets traités par le Bureau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Lors de son passage à Paris, le président s'est notamment entretenu avec la nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean.
- La réunion du Bureau a réuni plus de 30 parlementaires issus d'une vingtaine de parlements. Elle a été présidée par M. Paul McIntyre, sénateur canadien et président de l'APF.
- Le Bureau a examiné les situations politiques dans l'espace francophone et a décidé de maintenir la suspension des sections de la Syrie et de la Centrafrique. Le Bureau a également voté une mesure de mise sous observation à titre préventif du Burkina Faso et a décidé d'y dépêcher une mission de prise de contact et d'information.
- Le président de l'ANQ a présenté aux membres du Bureau le *Programme international de formation parlementaire* qui aura lieu à Québec en juin 2015 et invité les parlements membres à y déléguer des fonctionnaires. Il a en outre sollicité un appui financier de l'APF pour la participation de fonctionnaires de parlements membres de l'APF à ce programme. Le secrétaire général parlementaire s'est engagé à envoyer une demande de financement à l'OIF à cet effet.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de l'ANQ s'est interrogé sur les critères appliqués par le Secrétariat de l'APF lors de la sélection des activités de coopération et a demandé une meilleure répartition du financement de ces activités entre les sections. Le Bureau a convenu qu'il est important d'ouvrir le financement à d'autres programmes de formation qui existent au sein des parlements membres et a demandé à la Commission des affaires parlementaires de préparer un état des lieux qui serait présenté aux membres en 2016.
- La mise en place d'un nouveau programme intitulé « jeunes pousses » a été adopté par les membres du Bureau. Destiné aux parlementaires de moins de 40 ans, ce programme permettra de créer des liens entre jeunes élus francophones et de les faire participer à des formations en vue du renforcement de leurs compétences.
- Le Bureau a accepté l'invitation de la Section malgache à tenir la 42^e Session de l'APF à Antananarivo en juillet 2016.

COÛT

- Per diem et autres frais	6 064,57 \$
- Transport	7 264,47 \$
Total	13 329,04 \$



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Vallée d'Aoste (Italie)- 5 au 7 février 2015
PARTICIPANTES	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes y occupe le poste de 2^e vice-présidente et siège au sein de son comité directeur.- Depuis 2013, la Section du Québec est responsable du suivi du 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing au sein du Réseau des femmes.- Le comité directeur se réunit avant chaque réunion du Réseau afin de statuer sur les prochaines activités du Réseau, commenter les rapports en cours d'étude et discuter des projets de résolution à venir.- Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires, et enfin, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing- Programme de développement durable pour l'après-2015 de l'ONU- Rôles du comité onusien pour la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

THÈMES (SUITE)

- Rapport d'activité du Réseau
- Rapport sur l'éducation des filles
- Présentation du thème sur les femmes et le droit de la famille
- Suivi de la mise en œuvre de la CEDEF
- Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)
- Informations sur les décisions prises lors du Sommet de la Francophonie de Dakar concernant les femmes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale dans la Francophonie parlementaire, plus précisément sur les questions relatives à la participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, ainsi qu'à la défense des droits de la personne.
- Sensibiliser les femmes parlementaires aux enjeux importants liés au 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing prévu en mars 2015 à New York.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les thèmes et les prises de position discutés au Réseau des femmes, renforçant ainsi le rôle de la 2^e vice-présidente.
- Promouvoir des lois et des politiques publiques du Québec relatives à l'égalité des genres sur la scène internationale.
- Faire la promotion et le suivi de la CEDEF ainsi que de son protocole facultatif.
- Participer activement à la prise de décisions du Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'initiative de la section du Québec, les participantes ont pris part à un tour de table où elles ont fait connaître le niveau d'avancement de la mise en œuvre de ces textes dans leur État respectif. À cette occasion, la députée québécoise a fait rapport des réalisations du Québec qui contribuent à l'atteinte des objectifs de Beijing.
- Les participantes ont entendu la présidente du Comité CEDEF, la députée française Nicole Ameline, présenter les rôles du comité et résumer les débats qui ont lieu actuellement sur l'égalité des genres dans les grands forums internationaux.
- Une représentante de l'Organisation internationale du travail, M^{me} Johanne Lortie, a présenté les grandes lignes du Programme de développement durable qui doit être adopté par l'ONU en septembre 2015. Elle a aussi présenté les principes de la budgétisation sensible au genre, un outil utile aux parlementaires pour promouvoir l'égalité économique entre les hommes et les femmes.
- La députée québécoise a présenté son rapport de suivi sur la mise en œuvre de la CEDEF. Elle a souligné la nécessité pour les États de lever leurs réserves à l'égard de la CEDEF.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Des discussions ont eu lieu sur les attaques du groupe Boko Haram en Afrique. Les participantes ont préparé un projet de résolution qui sera soumis à l'adoption de l'APF lors de la prochaine Session annuelle de l'organisation, prévue en juillet 2015.
- Les participantes ont adopté une motion à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les mutilations génitales féminines, célébrée le 6 février, réitérant leur engagement à faire un suivi régulier de l'application des normes juridiques internationales et des lois nationales en vigueur.
- En assurant le suivi du 20^e anniversaire de Beijing au Réseau des femmes et en faisant valoir la position du Québec sur les différents sujets traités par le Réseau, la députée a renforcé son rôle de deuxième vice-présidente et le leadership de l'ANQ dans cette instance de l'APF.
- En promouvant des politiques publiques, et des bonnes pratiques du Québec lors de cette réunion, la députée québécoise a participé au rayonnement du Québec au sein de la Francophonie.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 121,08 \$
- Transport	2 087,96 \$
Total	4 209,04 \$



**CONCERTATION MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE ET
59^E SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- New York (New York)- 9 au 12 mars 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations unies (ONU) était l'occasion de souligner le 20^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing.- La Section du Québec de l'APF est responsable du suivi de la Déclaration de Beijing au Réseau des femmes de l'APF. L'ANQ avait organisé à Québec, en janvier 2014, un séminaire interparlementaire sur ce thème, lors duquel une déclaration contenant les recommandations des femmes parlementaires francophones avait été adoptée.- La présidente du Réseau des femmes de l'APF a invité la vice-présidente de l'ANQ à faire partie de la délégation de l'APF qui se rendait à New York pour cette session de la Commission de la condition de la femme.- La vice-présidente de l'ANQ a été invitée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à prendre la parole lors de la concertation ministérielle de haut niveau qui se tenait en préparation de la commission onusienne.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- L'égalité des genres dans le programme de développement post-2015 des Nations unies- Leadership et autonomisation économique des femmes de l'espace francophone- Les liens à développer entre les parlementaires et la société civile pour un meilleur contrôle de l'action gouvernementale.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire valoir les priorités des femmes parlementaires de l'APF auprès des ministres francophones de la condition féminine.
- Représenter le réseau des femmes de l'APF lors de l'activité organisée par le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) portant sur les priorités de la société civile francophones sur le leadership et l'autonomisation économique des femmes.
- Participer à l'activité organisée par le Réseau des femmes de l'APF portant sur les moyens de renforcer les partenariats entre la société civile et les parlementaires.
- Développer des partenariats entre le Réseau des femmes de l'APF et des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- En présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, la vice-présidente a incité les ministres francophones de la condition féminine à mettre en œuvre les recommandations incluses dans la Déclaration de Québec. En particulier, elle a insisté sur les aspects portant sur l'autonomisation économique des femmes et sur le programme de développement post-2015 de l'ONU.
- Au terme de l'activité du Réseau des femmes de l'APF, la présidente du Réseau APF ainsi que la coordonnatrice du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme ont signé une déclaration d'intention de coopération.
- Par sa présence à l'activité organisée par le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, la vice-présidente a démontré l'importance que les femmes parlementaires francophones accordent au développement de liens avec la société civile pour favoriser un meilleur contrôle de l'action gouvernementale en matière d'égalité des genres.
- La vice-présidente a participé à des rencontres avec des représentants d'IDEA International et du National Democratic Institute afin d'identifier des pistes de collaboration avec l'APF et le Réseau des femmes en particulier.
- Par son implication dans la délégation de l'APF, la vice-présidente a démontré l'importance que l'ANQ et le Québec accordent aux enjeux liés à la condition féminine et à l'amélioration de l'égalité entre les genres à l'APF et dans l'ensemble de la Francophonie.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	1 728,34 \$
- Transport	1 045,67 \$
Total	2 774,01 \$

¹ Les frais de participation de M^{me} Gaudreault ont été assumés par l'APF.



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Siem Reap (Cambodge)- 23 au 26 mars 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. André Drolet, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF- M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle. Au cours de cette réunion, les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés avant leur présentation à la Session.- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.- En l'absence de la présidente en titre, le député de l'Assemblée nationale et vice-président de la commission a été appelé à présider les travaux.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- L'actualité politique des sections- Les situations de crises politiques dans l'espace francophone- La stratégie de la Francophonie numérique- L'accès à la justice : le rôle des parlements- Préparation d'un document normatif sur la démocratie parlementaire et révision du processus de vigilance démocratique de l'APF- La lutte contre le terrorisme international.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présider les travaux de la commission et en assurer ainsi le bon déroulement.
- Informer les participants des principaux événements de l'actualité politique et parlementaire québécoise.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.
- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à l'accès à la justice, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet effet.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section du Cambodge de l'APF et sous la présidence du député de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), près d'une trentaine de parlementaires, représentant 15 institutions de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Le député de l'ANQ a présenté une revue de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis les élections générales du 7 avril 2014. Il a notamment fait état de la nouvelle composition de l'ANQ et du menu législatif de l'automne. Il a présenté différentes mesures adoptées récemment dans le but de rétablir l'équilibre dans les finances publiques au Québec.
- Le député de l'ANQ a proposé un projet de rapport final sur le thème de l'accès à la justice et sur le rôle capital des parlements dans ce domaine. Le rapport, qu'il soumettra aux membres de la commission en juillet, fait état de mesures législatives adoptées récemment au Québec dans le but de renforcer l'accès à la justice et suscité des échanges sur les bonnes pratiques dans ce domaine au sein des États et parlements de l'espace francophone.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de déclarations, notamment sur la situation en Syrie et en Centrafrique. Après avoir auditionné deux membres du Conseil national de transition (CNT) du Burkina Faso, la commission a aussi adopté une déclaration demandant au gouvernement de transition de maintenir un dialogue inclusif au sein de la société afin de favoriser la tenue d'élections en octobre 2015 conformément au calendrier électoral.
- Les parlementaires ont adopté une déclaration encourageant le développement, au sein de l'espace francophone, d'outils législatifs permettant de lutter efficacement contre le financement du terrorisme, le recrutement en vue de commettre des actes terroristes et l'apologie du terrorisme.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la Commission politique.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais 1 691,11 \$
- Transport 19 918,77 \$

Total 21 609,88 \$

APC

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH



**Section du Québec de l'Association
parlementaire du Commonwealth**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2014-2015.

L'APC regroupe plus de 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Elle a pour but de réunir les parlementaires du Commonwealth autour de la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire et de ses institutions. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre à part entière depuis 1933.

La Région canadienne constitue l'une des 9 régions géographiques de l'APC. Composée des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, elle assure le maintien des relations entre ces dernières, notamment par la tenue de conférences régionales annuelles, de colloques et de conférences des présidents d'Assemblée. Outre ces activités, l'ANQ participe activement à celles de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MARC TANGUAY
Député de LaFontaine
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC

ALEXANDRE CLOUTIER
Député de Lac-St-Jean
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC

p. j. Fiches synthèses (5)



52^e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
 - 20 au 26 juillet 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve
 - M^{me} Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne
 - M^{me} Émilie Bevan, secrétaire administrative.
- CONTEXTE**
- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933.
 - La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres, et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit la Chambre des communes, le Sénat et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Ceux-ci y traitent de thèmes divers dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices.
 - L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick était l'hôte, cette année, de la 52^e Conférence régionale canadienne de l'APC.
 - La réunion du comité directeur et les séances de travail de la Région canadienne du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) se tenaient en marge de la Conférence régionale. Le réseau FPC regroupe les députées et les sénatrices du Canada dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, tient également sa réunion dans le cadre de la Conférence régionale. Ses travaux sont tenus à huis clos.

THÈMES

- Solidarité avec le peuple ou défense du peuple : point de vue personnel sur le rôle délicat du député ministériel
- La Loi sur les soins de fin de vie : L'importance de débattre des enjeux de société au Parlement
- Réforme des régimes de retraite du secteur public du Nouveau-Brunswick
- Aide du ministère de la Défense nationale aux autorités civiles : rôle du gouvernement et expérience acquise
- La place de la présidence de l'Assemblée dans le programme scolaire
- Incidences du renvoi à la Cour suprême du Canada, sur le rôle du Sénat et la réforme éventuelle
- Mobilisation démocratique des personnes handicapées
- Table ronde sur les récentes inondations dans les provinces des Prairies.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active au sein des instances de la Région canadienne de l'APC et du réseau FPC.
- Lors des séances de travail, faire valoir auprès des instances de la Région canadienne de l'APC et de ses membres, l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Prononcer une allocution ayant trait à la Loi concernant les soins de fin de vie et l'importance de débattre d'enjeux de société au parlement.
- Par leur participation aux échanges portant sur les différents thèmes de la Conférence, renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les participantes aux réunions de la Région canadienne du réseau FPC ont pu prendre part à trois conférences portant sur le leadership féminin données par M^{me} Elizabeth Weir, ancienne députée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, M^e Anne Bertrand, commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée pour le Nouveau-Brunswick ainsi que D^{re} Nancy Nason-Clark, directrice par intérim du Centre Muriel McQueen Fergusson et directrice du Département de sociologie de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB).

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- Les députées ont également effectué une visite du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale de l'UNB et, à cette occasion, elles se sont entretenues avec M^{me} Rina Arseneault, directrice adjointe du Centre.
- Le thème portant sur « l'importance de débattre des enjeux de société au Parlement : l'exemple de la Loi concernant les soins de fin de vie » a fait l'objet d'une présentation par le président de l'ANQ et a suscité des échanges fructueux.
- Les débats portant sur la réforme des régimes de retraite au Nouveau-Brunswick ont pu nourrir la réflexion des députés sur cette question qui fait actuellement l'objet d'un projet de loi à l'étude à l'ANQ.
- Les débats et discussions entourant les huit séances de travail et les diverses présentations de conférenciers ont permis aux membres de la délégation québécoise de renforcer leur connaissance des réalités parlementaires de leurs homologues des autres juridictions canadiennes et de renforcer les liens avec ces derniers.

COÛT

- Per diem et autres frais	7 731,42 \$
- Transport	2 302,23 \$
Total	10 033,65 \$



PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH – RÉGION CANADIENNE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador)- 15 et 16 septembre 2014
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) regroupe les élues membres des parlements du Commonwealth en vue de mettre en commun et de promouvoir des initiatives afin d'améliorer la représentativité des femmes dans la sphère politique.- L'Assemblée nationale est active au sein du réseau FPC de la région canadienne. Elle en a d'ailleurs assumé la présidence entre juillet 2006 et juillet 2008.- Cette activité du réseau FPC s'inscrit dans le cadre du Programme de sensibilisation à l'engagement politique auprès des femmes canadiennes.- Les objectifs du Programme de sensibilisation sont notamment d'informer les femmes des rôles joués par les parlementaires dans leur collectivité et au sein de leur Parlement, d'encourager l'implication politique et scolaire des jeunes et de partager l'expérience des élues.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les femmes dans les milieux de travail non traditionnels (technique et maritime)- Les femmes peuvent-elles acquérir du leadership lorsqu'elles ont des occupations où les hommes sont majoritaires?- Programme <i>Equal Voice</i>- Quel est le rôle des organisations féminines dans le soutien aux femmes en vue d'acquérir des compétences de leadership et de faire tomber les obstacles à l'entrée des femmes en politique?- La faible proportion des femmes en politique est-elle préoccupante?

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les jeunes femmes à l'importance de l'engagement politique.
- Mettre en commun et partager des expériences relatives à la pratique de la politique par les femmes.
- Développer des outils et des méthodes pour inciter les femmes à se lancer en politique active.
- Faire connaître l'expérience québécoise en matière de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La participation de la députée québécoise à cette activité a permis de transmettre de l'information et de partager des expériences concrètes avec des parlementaires, des élues du milieu municipal et des étudiantes, sur toutes les questions relatives aux droits des femmes.
- En compagnie des dirigeantes du réseau FPC, la députée québécoise a eu l'occasion de faire valoir son expérience auprès de représentantes des groupes de la société civile.
- La députée québécoise s'est entretenue avec des femmes travaillant dans le domaine maritime et ayant des métiers non-traditionnels. Cette rencontre lui a permis de recueillir de l'information pertinente quant aux besoins des femmes pratiquant un métier non traditionnel ainsi que d'être sensibilisée aux lacunes à combler dans les lois en vigueur.
- En plus d'élargir son réseau de contacts au sein du réseau FPC et auprès de femmes influentes à Terre-Neuve-et-Labrador, la députée québécoise a pris part à des ateliers sur le leadership et sur la proportion des femmes s'impliquant en politique.

COÛT

- Per diem et autres frais	649,26 \$
- Transport	1 652,75 \$
Total	2 302,01 \$



60^e CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Yaoundé (Cameroun)
 - 2 au 10 octobre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Marc Tanguay, député de LaFontaine et vice-président de la Section du Québec de l'APC
 - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères, membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Marie Montpetit, députée de Crémazie, membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Émilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.
 - Toutes les instances de l'APC se réunissent annuellement dans le cadre de la Conférence parlementaire du Commonwealth. Ces instances sont : le comité exécutif, l'assemblée générale, le réseau FPC et son comité directeur ainsi que la Conférence des petites sections.
 - À l'occasion de cette conférence, les parlementaires se réunissent afin d'échanger sur les enjeux qui touchent les parlements du Commonwealth de même que leurs représentants et leurs constituants. Ces discussions et débats se tiennent dans le cadre d'ateliers ou en plénière.
- THÈMES**
- Thème principal de la Conférence : *Repositioning the Commonwealth for the post-2015 Development Agenda*
- Thèmes des ateliers :
- Unity in diversity: The role of Parliament*
 - Joining hands for Women's Rights; the role of the Parliamentarian in gender empowerment*
 - Evaluating the emergent content of the post-2015 Development Agenda against the standards set out in the Commonwealth Charter*

THÈMES (SUITE)

- D. *Good Governance for the 21st Century: transparency and accountability continue to be needs and requirements throughout the Commonwealth*
- E. *How can Parliament ensure that young people are placed at the centre of sustainable development: the role of education*
- F. *Financial oversight in Westminster style and Francophone parliaments: sharing good practice*
- G. *What is the role of Parliament in providing for the most vulnerable in society?*
- H. *Parliamentarians and Public Trust: do Codes of Conduct help?*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- À l'occasion des ateliers et de la plénière, renforcer l'expertise des délégués québécois sur les thèmes à l'étude, en particulier en ce qui a trait au rôle des parlementaires face à divers enjeux qui sont d'actualité au Québec.
- Accroître la connaissance des députés à l'égard des réalités et du fonctionnement des institutions parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres régions du Commonwealth.
- Maintenir les relations institutionnelles de l'ANQ au sein de l'APC.
- Consolider les réseaux de contacts de l'ANQ auprès d'autres parlements du Commonwealth.

COMMENTAIRES/ CONCLUSIONS

- La Conférence de Yaoundé a accueilli plus de 500 délégués et greffiers représentants des Parlements et assemblées législatives du Commonwealth.
- La 60^e Conférence a débuté avec l'annonce du décès du secrétaire-général de l'APC, Dr William F. Shija, le 4 octobre 2014. Le directeur des finances de l'APC, M. Joe Omorodion a agi en tant que secrétaire-général pour la durée de la Conférence.
- Le délégué du Québec à la Conférence a prononcé une allocution dans le cadre de l'atelier *Financial oversight in Westminster style and Francophone parliaments: sharing good practice*, en tant que *Discussion Leader*. C'est la première fois qu'un parlementaire québécois avait cette responsabilité lors d'une Conférence annuelle. L'allocution prononcée par le député comportait une recommandation, soit : « Que la transparence et l'information efficace du public soient les principaux objectifs de toute réforme du contrôle financier des parlements » qui a été entériné par l'ensemble des délégués présents. Cette recommandation apparaît au rapport de la 60^e Conférence parlementaire du Commonwealth.
- Dans le cadre des autres ateliers, les membres de la délégation québécoise ont assisté à des présentations d'élus ou d'experts sur le droit des femmes et le rôle des parlementaires dans le renforcement des capacités des femmes en politique. De plus, un député du Québec a pris activement part aux débats dans le cadre de l'atelier *Unity in diversity : The role of Parliament*.

**COMMENTAIRES/ CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Lors de la plénière de clôture, les parlementaires de l'APC ont discuté du statut de l'organisation et ont également connu les résultats du vote à l'élection de la présidence. Le Dr. Shirin Sharmin Chaudhury, présidente du Parlement du Bangladesh a été élue à la tête de l'organisation.
- Les députés québécois ont pris part à une réunion d'information de la Région canadienne de l'APC lors de laquelle étaient présents des présidents de Chambre ainsi que des parlementaires des assemblées législatives provinciales et territoriales, de même que du Parlement fédéral. Cette rencontre a permis aux députés québécois d'obtenir de l'information sur la rencontre du Comité exécutif de l'APC ainsi que sur la rencontre des petites sections. Les parlementaires ont assisté à une présentation du Haut-Commissaire du Canada à Yaoundé et de son premier conseiller. sur la situation socio-politique et économique du Cameroun.
- Au cours de cette mission, les membres de la délégation ont été en mesure d'échanger avec des représentants des parlements de toutes les régions du Commonwealth. Ces rencontres sont l'occasion pour les parlementaires de discuter des principaux enjeux auxquels ils font face en tant que législateurs.
- Les députés présents ont contribué à une étude que mène présentement l'APC sur les codes de déontologie au sein des Parlements, en collaboration avec le professeur Ken Coghill PhD, de *Monash University*, en Australie. Les députés québécois ont présenté le code d'éthique et de déontologie mis en place par l'ANQ en 2010.
- Les parlementaires québécois présents ont été sollicités à de nombreuses reprises par les médias locaux afin de donner des entrevues tant en français qu'en anglais. Ils se sont adressés à la presse écrite, à la radio ainsi qu'au réseau de télévision nationale du Cameroun. Ayant ces deux langues en partage, les députés de l'Assemblée nationale ont pu jouir d'une grande visibilité dans la couverture médiatique camerounaise.

COÛT

- Per diem et autres frais	8 904,49 \$
- Transport	5 724,69 \$
Total	14 629,18 \$



36^e COLLOQUE RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Halifax (Nouvelle-Écosse)
 - 16 au 19 octobre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.
 - Chaque année, une des 14 sections de la région canadienne de l'APC organise un colloque parlementaire lors duquel toutes les sections sont invitées à participer à des séances de travail portant sur des thèmes qu'elles auront préalablement soumis.
 - En 2014, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse était l'hôte de ce 36^e colloque annuel.
- THÈMES**
- Les rôles de plus en plus administratifs des présidents d'Assemblée (*The ever increasing administrative roles of the Speaker*);
 - Le rôle des assemblées législatives canadiennes dans les gouvernements modernes (*The Role of our Canadian Houses in modern day government*);
 - Réformes procédurales à la Chambre des communes (*House of Commons procedural reforms*);
 - Perfectionnement professionnel continu des députés (*Ongoing Professional Development for Members*);
 - L'intégration des immigrants (*Integration of immigrants*).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Démontrer l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC, notamment en prenant une part active aux séances de travail.
- Faire état de l'expérience de l'ANQ sur les divers thèmes à l'ordre du jour du colloque.
- Par sa participation aux échanges portant sur les différents thèmes du Colloque, renforcer la connaissance des représentants québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les participants québécois ont pu prendre part aux discussions, aux échanges et aux débats relatifs aux thèmes du colloque, notamment en ce qui concerne les relations internationales et interparlementaires de l'ANQ, de même que les occasions de formation continue qui sont offertes aux députés dans le cadre de ces relations.
- Un député québécois a présenté les spécificités de la politique d'immigration du Québec à ses homologues du reste du Canada. Une présentation d'une juriste experte en matière d'immigration a été suivie d'échanges entre experts et parlementaires.
- La participation de l'ANQ à ce colloque a permis aux membres de la délégation de s'enquérir des récents développements, au sein des autres assemblées législatives canadiennes, notamment sur les réformes procédurales à la Chambre des communes.
- Elle aura en outre permis de mieux appréhender les impacts de l'actualité parlementaire et politique, tant de la scène fédérale canadienne que celle des autres provinces et territoires, sur les pratiques parlementaires des autres assemblées.
- Les députés québécois se sont entretenus avec des membres de la communauté acadienne, notamment celle de Chezzetcook, et ont pu parfaire leurs connaissances de la réalité acadienne néo-écossaise.
- Cette rencontre aura permis de démontrer l'intérêt et l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC et de renforcer ses liens avec les élus des autres assemblées législatives canadiennes.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 042,06 \$
- Transport	1 784,20 \$
Total	4 826,26 \$



32^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Winnipeg (Manitoba)- 29 janvier au 1^{er} février 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président- M^{me} Ariane Mignolet, directrice générale des affaires juridiques et parlementaires.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des présidents d'assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Principes fondamentaux du privilège dans le contexte moderne- Donahoe c. Société Radio-Canada - une rétrospective- Le privilège parlementaire et les tribunaux : discussion entre experts- Rapports sur les administrations relativement au privilège et à d'autres questions- Pétitions électroniques et participation des citoyens- Présider les questions orales- La sécurité à travers la lorgnette des privilèges parlementaires.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Partager l'expérience de l'ANQ sur la sécurité dans un contexte de privilèges parlementaires et susciter une discussion sur cette thématique.- Favoriser le partage et les échanges avec les membres de la présidence des assemblées législatives du Canada sur la procédure parlementaire.- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes, notamment sur les thèmes de la conférence.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées canadiennes.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les participants représentant l'ANQ ont eu l'occasion de s'enquérir de l'actualité et des enjeux parlementaires des autres assemblées législatives canadiennes.
- Le président de l'ANQ s'est adressé à ses homologues canadiens au sujet de la sécurité dans un contexte de privilège parlementaire. Cette allocution a été suivie d'échanges sur ce sujet d'intérêt pour plusieurs présidents d'assemblée.
- Les participants québécois ont pris part à des ateliers portant sur des thèmes d'intérêt pour des législateurs. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives des provinces canadiennes, notamment en ce qui a trait aux privilèges parlementaires.
- La conférence a également permis aux parlementaires québécois présents de développer leur réseau de contacts auprès d'autres législateurs canadiens.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 026,47 \$
- Transport	5 648,77 \$
Total	10 675,24 \$

COPA

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



**Section du Québec de la Confédération
parlementaire des Amériques**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous faisons part des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2014-2015.

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. En participant activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, en s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des assemblées parlementaires du continent américain.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Demeurant à votre disposition pour discuter de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

GERRY SKLAVOUNOS
Député de Laurier-Dorion
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
Député de Rosemont
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

BENOIT CHARETTE
Député de Deux-Montagnes
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

p. j. Fiches synthèses (2)



RÉUNIONS DE TROIS COMMISSIONS DE TRAVAIL PERMANENTES ET DES TROIS SECRÉTARIATS DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Ville de Toluca, État de Mexico et ville de Saltillo, Coahuila (Mexique)
 - 5 au 10 août 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA
 - M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec de la COPA, représentant de la première assemblée hôte au Comité exécutif et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- CONTEXTE**
- Le Secrétariat exécutif de la COPA a pris l'initiative de réunir trois commissions thématiques permanentes de la COPA au Mexique.
 - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) héberge l'un des trois secrétariats de la COPA. Les deux autres secrétariats sont situés au Mexique et au Brésil.
La COPA fait face à divers défis institutionnels. La présidente a donc demandé à ce que les représentants des trois secrétariats tiennent une rencontre formelle à cette occasion.
 - Le Congrès de l'État de Mexico, situé à Toluca, était l'hôte des réunions de la Commission de l'environnement et du développement durable et de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie ainsi que de la réunion des trois secrétariats de la COPA.
 - Le Congrès de l'État de Coahuila, situé à Saltillo, était l'hôte de la réunion de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens.
 - L'ANQ occupe un poste de rapporteur à la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.
 - La Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie est sous la responsabilité du Secrétariat du Mexique.

CONTEXTE (SUITE)

- La Commission de l'environnement et du développement durable et la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens sont sous la responsabilité du Secrétariat du Brésil.

THÈMES

- **Commission de l'environnement et du développement durable :**
 - Les stratégies et mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement dans les Amériques
 - La qualité de l'air
 - Les impacts des changements climatiques en lien avec le transport et l'énergie
- **Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens :**
 - La traite de personnes
 - Les enlèvements et disparitions forcées
- **Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie :**
 - Le raccrochage scolaire et l'éducation aux adultes
 - La formation professionnelle
 - Les écoles de qualité
 - L'intimidation en milieu scolaire.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA.
- Participer activement aux différents débats en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.
- Prendre part aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, le fonctionnement des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- Dans le cadre des travaux de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, présenter et déposer le rapport final sur le raccrochage scolaire et l'éducation aux adultes et proposer l'étude d'un nouveau thème.
- Planifier les travaux de la COPA pour l'année 2014, notamment la XIII^e Assemblée générale de l'organisation et la XII^e Réunion annuelle du Réseau, qui auront lieu à Asunción, au Paraguay, en novembre 2014.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant du Secrétariat du Québec a pris part à la réunion extraordinaire des trois secrétariats de la COPA, le 6 août 2014. Cette réunion a permis de planifier la XIII^e Assemblée générale de la COPA et la XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques devant se tenir à Asunción, au Paraguay, du 3 au 5 novembre 2014.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Face aux défis institutionnels de l'organisation, le représentant du Secrétariat du Québec a proposé plusieurs solutions novatrices, notamment sur la coordination des trois secrétariats, en plus de prendre part à des décisions stratégiques au bénéfice de l'organisation.
- Le représentant du Secrétariat du Québec a déposé son rapport d'activités dans le cadre de la réunion extraordinaire des trois secrétariats.
- Le député du Québec occupant le poste de rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie a participé au panel continental portant sur la qualité de l'éducation. Il a présenté et déposé le rapport portant sur le raccrochage scolaire et l'éducation des adultes dans les Amériques en plus de prendre part à des discussions sur le thème.

Les parlementaires ont assisté à diverses présentations sur les mesures mises en place par les États des Amériques pour le renforcement de la qualité de l'éducation. Par ailleurs, ils ont assisté à une conférence magistrale sur le phénomène de l'intimidation en milieu scolaire donnée par M^{me} Magda Coss, responsable des programmes de désarmement citoyen et spécialiste de l'intimidation en milieu scolaire et par M^{me} Bárbara Enríquez de l'Association mexicaine pour la pratique, l'enseignement et la recherche dans le domaine de la psychanalyse.

- Les parlementaires ont également assisté à une conférence sur le thème de l'intégration des stratégies et des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement donnée par M^{me} Andrea Brusco, coordonnatrice régionale de droit environnemental du Programme des Nations unies pour l'environnement.
- Enfin, les parlementaires ont participé au Colloque sur les migrations et les disparitions forcées. Ce colloque a pu compter sur la présence d'experts en matière de droits de la personne, dont le Dr Rainer Huhle, membre du Comité de la Convention internationale contre les disparitions forcées des Nations unies, le Dr Luis Efrén Ríos Vega, directeur de la Faculté de jurisprudence de l'Université autonome de Coahuila, de M. Hugo Eduardo Valetti, spécialiste en migration et de Fray Raúl Vera López, évêque de Saltillo et défenseur des droits de la personne.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 111,48 \$
- Transport	4 042,87 \$
Total	8 154,35 \$



**XIII^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XII^E RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

- | | |
|---------------------|--|
| ACTIVITÉ | <ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)- Asunción (Paraguay)- 3 au 5 novembre 2014 |
| PARTICIPANTS | <ul style="list-style-type: none">- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA- M^{me} Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du comité exécutif du Réseau- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et membre de la Section du Québec de la COPA, en remplacement du président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA- M. Patrick Giasson, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA- M^{me} Mylène Poulin, conseillère du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. |
| CONTEXTE | <ul style="list-style-type: none">- La XIII^e Assemblée générale de la COPA et la XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se sont tenues à l'invitation de la présidente de la COPA, la sénatrice paraguayenne Zulma Ramona Gómez Cáceres.- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir. |

CONTEXTE (SUITE)

- Le comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie et représentant de la première assemblée hôte de la COPA, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Exceptionnellement, seulement trois des commissions thématiques permanentes se sont réunies dans le cadre de cette assemblée générale, soit la Commission de la démocratie et de la paix, la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de l'économie, du commerce, du travail et des blocs commerciaux. Les trois autres commissions s'étaient réunies du 5 au 10 août 2014, au Mexique.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA :
 - Les défis des Amériques pour le développement durable
- Réunion du comité exécutif de la COPA
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
 - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
 - Adoption de la réforme des règles de la trésorerie

THÈMES (SUITE)

- Adoption de la réforme du règlement des missions d'observation électorale de la COPA
- Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2014-2015
- Commissions de travail permanentes :
 - Les maladies chroniques dans les Amériques
 - L'épidémie du virus Ebola
 - L'intégration des politiques publiques en matière de santé dans les Amériques
 - Le commerce des armes dans les Amériques
 - Les missions d'observation électorale
 - L'économie sociale
- Réunion annuelle et réunion du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
 - Les femmes des Amériques et le programme de développement post-2015
 - L'impact des changements climatiques sur les femmes
 - Les droits reproductifs et sexuels des femmes
 - Suivi du Séminaire interparlementaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, tenu à Québec en janvier 2014.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du comité exécutif et de la plénière.
- Contribuer à l'adoption :
 - des plans de travail des commissions de la santé et de la protection sociale et de la démocratie et de la paix;
 - des résolutions sur le commerce des armes, les maladies chroniques et le virus Ebola;
 - d'une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale.
- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Y présenter le plan de travail de la commission pour la prochaine année, faire adopter les recommandations relatives à l'envoi des missions d'observation électorale ainsi qu'une résolution sur le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Contribuer à l'adoption de la réforme des Règles de la trésorerie visant à améliorer et consolider la situation financière de l'organisation.
- Participer activement aux travaux de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en prenant part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
- Présenter un rapport sur le suivi du Séminaire interparlementaire portant sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, tenu à Québec en janvier 2014.
- Faire adopter la Déclaration de Québec issue de ce Séminaire par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et l'Assemblée générale de la COPA.
- Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
- Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2014-2015.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif, qui agissait à titre de chef de la délégation québécoise, a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ, par la voix de l'un de ses représentants, a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
- Lors de la réunion des trois secrétariats, le représentant du Secrétariat du Québec de la COPA a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- En remplacement du président de la Commission de la démocratie et de la paix, une députée québécoise a présidé les travaux de la commission en plus d'y déposer son plan de travail 2014-2015.
- La députée a également fait adopter la réforme du Règlement des missions d'observation électorale de la COPA, une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique, à l'occasion des élections législatives du 7 juin 2015, ainsi qu'une résolution sur le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Lors de la XII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, la représentante de la Section du Québec a présenté le rapport du Secrétariat du Réseau ainsi qu'un rapport sur le suivi du Séminaire interparlementaire portant sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, s'étant tenu à l'Assemblée nationale du Québec en janvier 2014.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau et la députée de Hochelaga-Maisonneuve ont fait adopter, par le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et l'Assemblée générale de la COPA, la Déclaration de Québec issue du Séminaire.
- Les députés de l'ANQ ont également pris une part active aux réunions des Commissions thématiques permanentes et du Réseau, ainsi qu'à la séance plénière, afin d'y défendre les intérêts du Québec.
- Ces activités de la COPA ont permis de renforcer les liens entre les représentants de l'ANQ et les parlementaires du continent. En parallèle aux séances de travail, les membres de la délégation ont été sensibilisés aux différentes réalités des Amériques et ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de l'actualité politique et parlementaire (développement durable et environnement, économie, santé, droits des femmes, etc.).

COÛT

- Per diem et autres frais	6 489,82 \$
- Transport	40 134,05 \$
Total	46 623,87 \$

DANREU

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les États-Unis**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2014-2015.

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis. L'ANQ entretient ainsi un important réseau de contacts avec les élus américains par sa participation, comme membre international affilié, aux activités de deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le *Council of State Governments* (CSG), et sa région de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC), ainsi que la *National Conference of State Legislatures* (NCSL).

Les activités de la DANREU permettent aux députés québécois de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec au sujet de différents dossiers comme le commerce entre le Canada et les États-Unis, l'environnement, l'énergie et les questions transfrontalières. Les membres de la DANREU qui détiennent un poste de responsabilité au sein des instances dirigeantes ou des commissions thématiques de ces organisations font également rapport sur la situation politique et institutionnelle du Québec et font valoir l'expertise québécoise et les préoccupations de leurs concitoyens sur les divers sujets à l'étude.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Au cours de la prochaine année, la DANREU entend maintenir son engagement au sein de ces organisations et poursuivre le renforcement des liens auprès de partenaires privilégiés.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



FRANÇOIS OUIMET
Vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la DANREU



GUY LECLAIR
Député de Beauharnois
Vice-président de la DANREU

p. j. Fiches synthèses (12)



54^e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Baltimore (Maryland)
 - 2 au 6 août 2014
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre sortant du Comité exécutif de l'Eastern Regional Conference (ERC)
 - M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides et membre de la DANREU
 - M. André Fortin, député de Pontiac et membre de la DANREU
 - M^{me} Martine Ouellet, députée de Vachon
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de dix États du Nord-Est des États-Unis, des Îles Vierges américaines, de Porto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations Canada-États-Unis, de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.

THÈMES

- *State effort to recruit and retain farmers and provide local foods*
- *US-Canada cross border regulation and trade issues*
- *Modernization and restructuring of the electricity system*
- *States' expansion of Medicaid coverage within the context of the Affordable Care Act*
- *Potential solutions for funding and financing transportation infrastructure investments*
- *State strategies to promote innovation and entrepreneurship*
- *Cost-effective and innovative approaches to enhance water quality in the Chesapeake Bay and other watersheds*
- *Reforming school discipline systems and keeping students engaged in school and out of the juvenile justice system*
- *Marijuana and opioids, drugs and rural communities*
- *State-Federal dialogue on forging resilience to severe weather*
- *Innovations in student assessment to measure skills and knowledge for all learners*
- *Cybersecurity - Best practices and solutions to protect privacy, security of sensitive information, consumers and intellectual property*
- *The Opioid Addiction and Treatment Options*
- *Statewide Authorization Reciprocity Agreement (SARA): Balancing Access and Quality in Distance Education.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en participant activement aux travaux des instances décisionnelles de l'organisation (Comité exécutif, Comité de planification stratégique, Comité des mises en nominations).
- Participer aux travaux de la Commission des relations Canada – États-Unis et confirmer la place de l'Assemblée nationale à la coprésidence de cette commission. Y présenter les enjeux auxquels le Québec fait face en matière de flux transfrontaliers par voiture, camion et train.
- Participer aux travaux des Commissions permanentes de l'ERC, à savoir la Commission de l'énergie et de l'environnement et la Commission des transports. Y établir les contacts nécessaires à la promotion du développement du marché du carbone de la *Western Climate Initiative*.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Un représentant de l'ANQ à la Commission des relations Canada-États-Unis a fait une présentation, à l'occasion d'une table ronde, sur les enjeux auxquels le Québec fait face en matière de flux commerciaux transfrontaliers.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La délégation du Québec a fait modifier une résolution portant sur la pérennité du projet pilote concernant la préinspection et le prédédouanement sur le Pont de la paix (Peace Bridge), entre Fort Érié et Buffalo. La résolution appelle dorénavant à ce que ces programmes s'étendent à tous les postes frontaliers majeurs entre le Canada et les États-Unis, incluant ceux du Québec.
- Au cours d'une réunion de la Commission de l'énergie et de l'environnement portant sur la modernisation et la restructuration des systèmes électriques, la représentante de l'ANQ a fait la promotion de l'expertise de pointe du Québec en matière de fiabilité des réseaux électriques qui pourrait être mise à la disposition des États dans leurs nombreuses démarches en la matière. Elle a également rappelé les mesures prises pour sécuriser le réseau électrique québécois à la suite de la tempête de verglas de 1998.
- Des membres de la délégation québécoise ont assisté aux travaux du Comité exécutif, où l'ANQ dispose d'un droit de vote en tant que membre international affilié. Ils ont ainsi pu prendre acte des rapports des coprésidents et du directeur de l'ERC. Le Comité exécutif a, par ailleurs, entériné les résolutions adoptées par la Commission des relations Canada-États-Unis, notamment celle honorant le premier vice-président de l'ANQ pour son apport aux travaux de cette commission et de l'ERC au cours des dernières années.
- La délégation de l'ANQ a également participé aux réunions des comités administratifs de l'ERC, à savoir le Comité de la planification stratégique et le Comité de l'Assemblée annuelle. Les représentants du Québec au sein de ces trois comités ont pu prendre part aux discussions et aux décisions touchant aux outils de communication, aux règlements et à la gouvernance de l'ERC.
- Les membres de la délégation de l'ANQ ont assuré une présence active du Québec tout au long des travaux tenus dans le cadre de l'Assemblée annuelle, particulièrement lors des réunions des commissions permanentes et des comités administratifs dont l'ANQ est membre. Ils se sont assurés que les résolutions adoptées allaient dans le sens des intérêts du Québec, en plus d'y faire valoir le point de vue et l'expertise du Québec.
- Au terme de cette assemblée, il a été entendu que l'ANQ serait l'hôte de l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 2016 plutôt qu'en 2017, tel qu'initialement prévu.

COÛT

- Per diem et autres frais	8 765,53 \$
- Transport	3 774,42 \$
Total	12 539,95 \$



CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Anchorage (Alaska)
 - 9 au 13 août 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey, représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au comité exécutif du Council of State Governments (CSG) et membre de la commission des relations internationales du CSG
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre de la DANREU
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Le CSG est un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives visant à aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. Le CSG est au service des branches législative, exécutive et judiciaire des États et territoires américains.
 - L'ANQ est un partenaire international du CSG depuis 1995. L'Assemblée législative de l'Ontario et le gouvernement de l'Alberta se sont également joints à l'organisation dans les années subséquentes.
 - L'ANQ siège au sein des principales instances de gouvernance du CSG et deux de ses représentants sont membres de la commission des relations internationales.
 - La conférence nationale du CSG a lieu une fois l'an et regroupe des participants de tous les États. En 2014, le CSG West tenait également sa conférence annuelle à Anchorage.
- THÈMES DES ATELIERS**
- *Arctic Policy and the Future of Energy in the West*
 - *College and Career-Readiness: Does it begin in Preschool?*
 - *Fiscal and Economic Outlook for 2015*
 - *Planning for the Future in Uncertain Time*
 - *Smuggled Tobacco: Straining State's Bottom Lines*
 - *Economic Development with a Global Mindset*
 - *A Closer Look at 111d*

- THÈMES DES ATELIERS (SUITE)**
- *Improving State Elections for Military, Overseas Voters*
 - *Hitting the Health care Trifecta*
 - *School Discipline and Justice Reinvestment*
 - *Understanding and Promoting High Quality Civic Education*
 - *Women in Politics*
 - *The State of our Children*
 - *Linking Education, Workforce Development for more Competitive States*
 - *Opening Borders to Health Care Professionals*
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et de la commission dont l'ANQ est membre.
 - Maintenir le leadership de l'ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en suivant attentivement les travaux des instances décisionnelles de l'organisation (Comité exécutif, *Leadership Council*).
 - Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec depuis la dernière Conférence nationale du CSG et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis.
 - Participer à l'atelier *Economic Development with a Global Mindset* présenté par la commission des relations internationales et dont l'ANQ est membre.
 - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les membres de la délégation québécoise ont pris part aux travaux et aux diverses rencontres tenues dans le cadre de l'Assemblée annuelle du CSG et du CSG *West*. Ils ont assisté à des conférences de haut niveau, notamment sur la diplomatie au 21^e siècle et les défis de l'administration Obama, sur les perspectives fiscales et économiques pour 2015, la comptabilité des régimes de retraites dans le secteur public ainsi que sur le développement des politiques publiques à l'égard du développement de l'Arctique. Ces conférences et ces ateliers auront permis aux parlementaires de parfaire leurs connaissances ainsi que d'élargir leur réseau de contacts auprès des législateurs américains.
 - Le CSG *West Canada Relations Committee* présentait un atelier sur le Conseil Arctique et sur les effets des changements climatiques. À cet égard, le délégué du Québec à Los Angeles, M. Alain Houde, présent pour l'occasion, a livré une présentation sur le marché du carbone québécois. Les membres de la délégation québécoise étaient présents pour les échanges à la fin des présentations.
 - Le CSG proposait également un atelier sur la contrebande de tabac ce qui a permis au représentant du Québec de faire d'importants contacts auprès de spécialistes dans ce domaine.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le représentant de l'ANQ auprès de la Commission des relations internationales a activement pris part à l'atelier organisé par la Commission. Le thème retenu *Economic Development with a Global Mindset* a permis au député de prendre la parole afin d'exposer la situation socio-politique et économique au Québec depuis la dernière élection générale.
- La tenue de l'Assemblée annuelle du CSG à Anchorage, en Alaska, n'était pas sans intérêt pour les parlementaires de l'ANQ. Les députés présents ont eu l'occasion de se familiariser avec un État américain qui possède plusieurs caractéristiques similaires au Québec et avec lequel il partage plusieurs enjeux, dont le développement nordique, l'occupation du territoire, les communautés autochtones et les changements climatiques. De plus, les parlementaires québécois ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur le premier voyage d'un bateau de croisière entre Seward (AK) et New York (NY), via le passage du Nord-Ouest. La croisière de 32 jours, du 12 août au 16 septembre 2016, fera escale à Ulukhaktok aux Territoires-du-Nord-Ouest, à Cambridge Bay et à Pond Inlet, au Nunavut, ainsi qu'au Groenland. Ce récent développement du tourisme d'aventure dans l'Arctique pourrait devenir une perspective intéressante pour le développement nordique au Québec.
- Les membres de la délégation québécoise ont assisté aux travaux du Comité exécutif, où elle dispose d'un siège en tant que membre international affilié. Ils ont ainsi pu prendre acte des rapports du président du CSG, du Leadership Council, du directeur exécutif du CSG et de l'ensemble des commissions permanentes de l'organisation. Le Comité exécutif a, par ailleurs, entériné une résolution adoptée par la Commission des relations internationales.

COÛT

- Per diem et autres frais	8 801,99 \$
- Transport	8 192,23 \$
Total	16 994,22 \$



**ROBERT J. THOMPSON EASTERN LEADERSHIP ACADEMY
DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Philadelphie (Pennsylvanie)
 - 17 au 21 août 2014
- PARTICIPANT**
- M. Marc Tanguay, député de LaFontaine.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'*Eastern Regional Conference* (ERC) depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, la Commission de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'à la Commission des transports.
 - L'ANQ est fortement engagée au sein de l'ERC. Elle en a assumé la présidence en 2007-2008, en plus d'avoir accueilli son comité exécutif et son assemblée annuelle en 1995 et en 2007. Elle accueillera à nouveau ces instances en 2016.
 - Les parlementaires québécois membres du Comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.
 - La *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* a été créée en 2004 par un groupe de travail auquel participait l'ANQ afin de permettre à des parlementaires membres de l'ERC d'obtenir une formation sur le développement des capacités d'analyse, de réflexion et de leadership.
 - À titre de membre international affilié de l'ERC, l'ANQ est invitée à soumettre le nom de députés québécois pour participer à cette activité de formation.
- THÈMES**
- *Skills Session: Your Personal Influence on Leadership in State Government*
 - *Effective Communication in a Polarized Environment*
 - *Risk Communication – A Tool for Relationship Management*
 - *Skills Session: Consensus Building & Dispute Resolution*
 - *Civil Discourse: Turning Talk into Action*

THÈMES (SUITE)

- *Skills Session: Time and Priority Management*
- *Campaign Speeches for 2014 Class President*
- *Skills Sessions: Facing the Media.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux séminaires et aux activités de la *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* qui ont pour objectifs de permettre aux parlementaires de l'ANQ de renforcer leur expertise par une formation de qualité sur le travail législatif et le leadership parlementaire et d'approfondir leurs connaissances du système politique des États-Unis.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et des divers intervenants américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette activité, destinée à des législateurs qui souhaitent jouer un rôle majeur au sein de leur Parlement, a permis au député québécois de bénéficier des conseils pratiques de plusieurs experts en communication, en gestion et en développement des compétences.
- Divers ateliers et des activités de groupe ont amené les participants à perfectionner l'art de la négociation, la prise de décision, la gestion de crise et la dynamisation du travail d'équipe.
- La participation du député québécois à la formation offerte par cet institut lui a permis d'approfondir ses connaissances du système politique américain et de ses enjeux.
- Le député québécois a pu rencontrer un grand nombre de parlementaires américains et canadiens sélectionnés pour prendre part à cette formation. Il a pu sensibiliser ses homologues sur divers enjeux propres au Québec.

COÛT

- Per diem et autres frais	533,69 \$
- Transport	746,57 \$
Total	1 280,26 \$



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Minneapolis (Minnesota)- 18 au 22 août 2014
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANREU- M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié de la <i>National Conference of State Legislatures (NCSL)</i>, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États et des territoires américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.- L'ANQ est représentée au sein de la Commission du travail et du développement économique ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du Comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.- L'ANQ a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif de la NCSL qui a eu lieu du 29 septembre au 2 octobre 2011.- L'ANQ sera l'hôte du symposium des leaders en septembre 2016 à Québec.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Énergie- Gouvernance, démocratie et réformes gouvernementales- Criminalité- Ressources naturelles- Éthique parlementaire- Éducation- Développement économique- Relations internationales- Jeux et loterie

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du comité exécutif, de la Commission du travail et du développement économique, de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures ainsi que des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
- Assister à la conférence sur les émissions de gaz à effet de serre, organisée à la suite de la proposition et des représentations effectuées par la DANREU.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ a pris part à la réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique. Dans ce cadre, il a visité le siège social de la compagnie Xcel, la plus importante compagnie d'électricité aux États-Unis, où il a pu observer le centre de contrôle du réseau électrique.
- Outre cette visite, le parlementaire québécois a pu parfaire ses connaissances en matière de réseaux et de sources énergétiques grâce à diverses conférences présentées par des experts de chacun de ces domaines.
- Le représentant du Québec a offert l'appui de l'ANQ dans le cadre de la prochaine tranche du processus de réflexion du groupe de travail, qui pourrait porter sur l'approvisionnement énergétique transfrontalier.
- Le parlementaire du Québec a rétabli les faits en réponse à un projet de résolution déposé par une parlementaire du Maine concernant les coûts liés à la panne d'électricité survenue au Québec, en mars 1989, causée par d'une tempête solaire. Le député a mentionné les véritables coûts associés à cette panne ainsi que les ajustements apportés au réseau afin d'en assurer la fiabilité.
- Le député du Québec a pu parfaire ses connaissances sur le plan américain de réduction des gaz à effet de serre mis de l'avant par l'Environmental Protection Agency et entendre les récriminations et inquiétudes de certains parlementaires à ce sujet.
- Le programme de l'Assemblée annuelle a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les grands enjeux de la politique américaine. Ils ont, entre autres, assisté à une conférence du Général Wesley Clark et à d'autres conférences portant, notamment, sur les élections de mi-mandat qui auront lieu en novembre prochain.
- L'adoption, pour une deuxième année consécutive, d'une politique sur les changements climatiques par les membres de la NCSL, a contribué à renforcer l'importance de ce thème que la DANREU entend continuer de promouvoir au sein des différentes organisations parlementaires américaines dont elle est membre.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Cette assemblée a également permis aux membres de la délégation québécoise d'échanger avec des parlementaires et intervenants des États-Unis sur des sujets d'intérêt commun, surtout en matière d'environnement, d'énergie et de transport ferroviaire.

COÛT

- Per diem et autres frais 5 063,11 \$
- Transport 2 640,11 \$

Total 7 703,22 \$



FORMATION SUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN AMÉRIQUE DU NORD LEGISLATIVE ENERGY HORIZON INSTITUTE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Richland, WA, 23 au 26 août 2014 (atelier 1)- Washington, D.C., 13 au 15 novembre 2014 (atelier 2)
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Organisée par la National Conference of State Legislatures (NCSL) et l'Université de l'État de l'Idaho, cette activité vise la formation des députés intéressés à la question de l'énergie en Amérique du Nord. Le Département de l'énergie des États-Unis et le Pacific Northwest Economic Region sont également partenaires de cette formation.- La formation comprend deux sessions, l'une en août et l'autre en novembre. Une quarantaine de législateurs du Canada et des États-Unis y prennent part.- La NCSL est une organisation interparlementaire américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié. C'est à ce titre qu'un député québécois a été invité à participer à cette formation.- Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures et la Commission du travail et du développement économique de la NCSL.
THÈMES	<p>Richland:</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Electric Power Generation, Transmission and Distribution</i>- <i>US Energy Situation</i>- <i>Natural Gas Production, Transmission & Delivery</i>- <i>Advanced Energy Market Trends and Policy Opportunities</i>- <i>PNNL's Energy Infrastructure Operations Center</i>- <i>Petroleum 101</i>- <i>Global Energy Picture</i>

THÈMES (SUITE)

- *Financing Energy Projects*
- *Independent Power Producers, Our Story*
- *Aligning Utility Regulation with State Energy Policy*
- *Canada's Energy Situation*
- *Cyber Security and Energy Assurance*
- *New Markets for Canadian Natural Gas*
- *Integrated Resource Planning Game*
- *CEO Round Table-Challenges of Running an Energy Company Today*
- *Integrating Renewables*
- *Smart Grid*
- *Alberta's Energy Resources and Market Access*
- **Washington:**
- *Developing Outcome Based/Technology Neutral Energy Policy*
- *Public Policy Impacts on Business Decisions*
- *Role of the Federal Energy Regulatory Commission*
- *What is NERC/WECC?*
- *Nuclear Energy: Today and Tomorrow*
- *What Will State/Province Based Regulation Look Like in 2030?*
- *Canada's Energy Policy Issues and Approach to Climate Change*
- *Permitting Policies for Energy Infrastructure*
- *Best Practices in Fracturing*
- *Future of Coal*
- *Climate Change, Where Are We Now?*
- *Case Study—A Business Plan to Integrate Natural Gas Vehicles*
- *Resilience and Energy Assurance Planning*
- *Overview of Canada's Energy Regulation*
- *Best Practices for Renewable Energy Development*
- *What is Energy Efficiency? What is Conservation?*
- *Energy Storage Today*
- *Overview of North America's Aging Infrastructure and Pipeline Safety Best Practices*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés aux questions énergétiques ainsi que des préoccupations des parlementaires américains et canadiens sur ces sujets.
- Mieux saisir les grands enjeux en matière énergétique au Canada et aux États-Unis.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis et du Canada qui ont une très bonne connaissance du thème de l'énergie.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Cette activité a permis au parlementaire de l'ANQ de compléter une formation de qualité sur les multiples facettes de la question énergétique en Amérique du Nord. Au terme de la formation, il s'est vu décerner une attestation de l'Université de l'État de l'Idaho.
 - À la suite de cette formation, le parlementaire québécois dispose d'un portrait éclairé des grands enjeux en matière d'énergie en Amérique du Nord, notamment sur les interactions entre le Canada et les États-Unis, l'avenir de l'industrie du charbon, l'importance de l'action législative en matière énergétique, l'état des réseaux de distribution et l'apport des ressources renouvelables sur le territoire nord-américain.
 - Plusieurs parlementaires canadiens ont participé à cette formation. Ceux-ci provenaient notamment de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et des Territoires-du-Nord-Ouest.
 - Cette activité s'inscrit dans l'objectif poursuivi par les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.
 - En plus des parlementaires canadiens, le député a pu accroître son réseau de contacts auprès d'intervenants majeurs du système énergétique américain et de collègues parlementaires américains.

COÛT (RICHLAND, WA)	- Per Diem et autres frais	4 577,60 \$
	- Transport	1 866,52 \$
	Total	6 444,12 \$

COÛT (WASHINGTON, D.C.)	- Per diem et autres frais	5 702,15 \$
	- Transport	1 201,74 \$
	Total	6 903,89 \$



29^e CONFÉRENCE DES LEADERS POLITIQUES DU STATE GOVERNMENT AFFAIRS COUNCIL

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Scottsdale (Arizona)- 22 au 25 novembre 2014
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des leaders politiques est organisée par la Fondation du <i>State Government Affairs Council</i> (SGAC), en coopération avec la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) et le <i>Council of State Governments</i> (CSG).- Le SGAC est une association de professionnels des affaires gouvernementales. Le SGAC œuvre auprès des gouvernements et des législatures des États américains. Il contribue au financement des grandes organisations multilatérales américaines que sont la NCSL, le CSG et sa branche de l'est, la <i>Eastern Regional Conference</i> (ERC).- L'ANQ siège au comité exécutif de la NCSL, du CSG et de l'ERC en tant que membre international affilié. À ce titre, le vice-président de l'ANQ a reçu une invitation à assister à la conférence.- Chaque année, le SGAC invite les leaders des parlements des États américains, de même que les membres des comités exécutifs de la NCSL et du CSG, à participer à une conférence annuelle visant à « encourager le dialogue sur des enjeux d'importance entre les leaders législatifs des États et les représentants du secteur privé ».- Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures et la Commission du travail et du développement économique de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Thème principal: <i>The Legislative Landscape: Oasis or Desert</i>- <i>Midterm Election Wrap Up</i>- <i>Internet and Personal Security</i>

THÈMES (SUITE)

- *The Impact of Water Management, Infrastructure and Regulations on States*
- *When State and Federal Laws Collide: Collaboration vs. Collision*
- *How Engaging Millennials will Change Things*
- *The Role of Evidence-Based Medicine and Emerging 'Value-Based' Payment Models*
- *Challenges and Opportunities in the Energy Sector: What State Policymakers Need to Know*
- *From Immigrant to CEO: Only in America*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés aux questions énergétiques ainsi que des préoccupations des parlementaires américains à ce sujet.
- Mieux saisir les grands enjeux de l'actualité et de la politique aux États-Unis et augmenter la compréhension du député québécois sur le système politique américain.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis jouant un rôle de premier plan au sein de leur institution législative et des grandes organisations interparlementaires américaines.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le parlementaire a assisté à plusieurs conférences dont une offerte par l'ancien secrétaire à la sécurité intérieure des États-Unis, M. Rom Ridge, portant sur la sécurité informatique et personnelle en ce pays.
- Le député a profité de cette occasion pour en apprendre davantage sur les résultats électoraux du 4 novembre 2014 et ses conséquences sur la politique américaine en prévision des deux dernières années du mandat à la présidence de M. Barack Obama.
- Il a également pu rencontrer plusieurs parlementaires américains hautement engagés dans les deux organisations interparlementaires américaines au sein desquelles l'ANQ occupe un siège, soit le *Council of State Governments* and la *National Conference of State Legislatures*.
- La participation du député à cette conférence lui a permis d'en connaître davantage sur les grands enjeux législatifs aux États-Unis, notamment en matière d'infrastructures et d'environnement.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| - Per diem et autres frais | 771,24 \$ |
| - Transport | 1 328,09 \$ |
| Total | 2 099,33 \$ |



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - St-Thomas (Îles Vierges américaines)
 - 5 au 7 décembre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Comité exécutif de l'*Eastern Regional Conference* (ERC)
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et deuxième représentant de l'ANQ au Comité exécutif de l'ERC
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de onze États du Nord-Est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations Canada-États-Unis, de la Commission sur l'énergie et l'environnement et de la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois siégeant au comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.
- THÈMES**
- La situation budgétaire de l'organisation et les cotisations des membres
 - La préparation de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC (Wilmington, Delaware, 16 au 19 août 2015)

THÈMES (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> - La sélection de l'hôte pour l'Assemblée annuelle de 2017 - Le rapport des directeurs de l'ERC, du CSG et de l'<i>Eastern Leadership Academy</i> (ELA) et des président(e)s des commissions permanentes - Les rapports des membres sur la situation économique et politique dans leur État/province respectif(ve). 						
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Annoncer officiellement que l'ANQ sera l'hôte de la 56^e Assemblée annuelle de l'ERC en 2016. - S'enquérir de la situation prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du Nord-Est américain. - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis. - Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation. 						
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres de la délégation de l'ANQ ont pris part activement aux réunions du comité exécutif de l'ERC, du comité de l'assemblée annuelle et du comité sur la planification stratégique. - Le représentant de l'ANQ siégeant sur le comité de l'assemblée annuelle a annoncé officiellement aux membres de ce comité que la 56^e Assemblée annuelle de l'ERC se tiendrait à Québec en 2016. Il en fut de même lors de la rencontre du Comité exécutif. - Les parlementaires québécois ont pu discuter avec leurs homologues canadiens et américains des résultats des récentes élections de mi-mandat aux États-Unis. - Les représentants de l'ANQ ont pris part à un petit-déjeuner de travail entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC afin d'échanger sur les enjeux dans leurs états et provinces respectives. 						
COÛT	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">4 944,32 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">2 850,66 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">Total</td> <td style="text-align: right;">7 794,98 \$</td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	4 944,32 \$	- Transport	2 850,66 \$	Total	7 794,98 \$
- Per diem et autres frais	4 944,32 \$						
- Transport	2 850,66 \$						
Total	7 794,98 \$						



RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Washington, D.C.
 - 8 au 13 décembre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au Comité exécutif et à la Commission du travail et du développement économique de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Depuis avril 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
 - Les commissions permanentes de la NCSL (*Standing Committees Forum*) se rencontrent deux fois par année. Deux parlementaires québécois y participent habituellement, en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.
 - L'ANQ participe également au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie (*Energy Supply Task Force*).
- THÈMES**
- Réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique :
 - *State Implementation of Proposed EPA Greenhouse Gas Emissions Regulations;*
 - *Transmission Development for a Changing Energy Grid;*
 - *Gas Pipelines – Improving Safety and Reducing Emissions*
 - *Moving Crude Oil by Rail.*

THÈMES (SUITE)

- Réunions de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures:
 - *Business Models and Utility Regulation – Are Changes Needed?*
 - *Critical infrastructure Resiliency;*
 - *Federal Support for P3s in the States;*
 - *General Session : A conversation with Secretary Foxx –The Future of Federal Transport Funding;*
 - *Managing Water Concerns Associated with Hydraulic Fracturing;*
 - *Technology’s Growing Impact on Electric Utilities and State Policies;*
 - *The Broad Implications: Internet in Rural Communities;*
 - *Crude Oil by Rail: Exploring the Safety Effects and Economic Impacts.*
- Réunions de la Commission du travail et du développement économique :
 - *Career and Technical Education: Trends in the States;*
 - *Unmanned Aircraft Systems : State and Industry Perspectives;*
 - *A dysfunctional Chamber: The Future of the United States Senate.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer de façon active aux réunions des commissions et des groupes de travail dont le député de l’ANQ est membre. Dans cette perspective, défendre les intérêts du Québec, notamment en ce qui concerne les questions liées au commerce, au transport et aux énergies renouvelables.
- Faire valoir l’importance d’une réglementation rigide et de mécanismes de vérification efficaces dans le secteur du transport des matières dangereuses par voie ferroviaire.
- Maintenir et renforcer la participation de l’ANQ au groupe de travail sur l’approvisionnement en énergie.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l’ANQ avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette mission a permis de participer aux travaux du groupe de travail sur l’approvisionnement énergétique de la NCSL, où il a notamment été question du transport du pétrole par voie ferroviaire et des objectifs américains de diminution des émissions de gaz à effet de serre. La délégation québécoise a pu prendre connaissance de la première ébauche du rapport du groupe de travail sur le gaz naturel et sera en mesure de le commenter au cours des prochaines semaines, soit avant sa publication officielle.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La délégation québécoise a accompagné une délégation de parlementaires du Massachussetts (État avec lequel l'ANQ dispose d'une entente) lors d'une visite des représentants de cet État au Congrès américain. Ainsi, elle a pu rencontrer les représentants Jim McGovern et Katherine Clark, de même que les influents sénateurs Elizabeth Warren et Ed Markay. Ce dernier s'est d'ailleurs entretenu avec le député québécois au sujet de la volonté du gouverneur du Massachussetts de sceller une entente d'approvisionnement avec Hydro-Québec dans le but, entre autres, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de cet État.
- Le député québécois a pris part à un atelier portant sur la sécurité entourant les édifices parlementaires nord-américains après la fusillade survenue au Parlement d'Ottawa, le 22 octobre 2014. Après avoir relaté la fusillade survenue à l'ANQ le 8 mai 1984, il a brièvement présenté les projets d'amélioration des infrastructures de sécurité de l'Assemblée nationale. Par ailleurs, il a rappelé l'importance, pour les institutions législatives, d'être prêtes à toute éventualité, tout en maintenant le libre accès à la population à ses instances décisionnelles.
- Dans le cadre d'une conférence, le député québécois a questionné le secrétaire américain aux Transports, M. Anthony Foxx, sur le caractère volontaire des mesures de sécurité adoptées par le gouvernement américain à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic survenue le 6 juillet 2013.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 449,46 \$
- Transport	871,25 \$
Total	6 320,71 \$



MISSION DU PRÉSIDENT AUPRÈS DE LA *STATE UNIVERSITY OF NEW YORK* ET DU SYMPOSIUM DES LEADERS PARLEMENTAIRES DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Albany et New York (New York)
 - 15 au 17 décembre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Sébastien Jobert, coordonnateur de la coopération interparlementaire (pour la portion Albany)
 - M^{me} Émilie Bevan, secrétaire administrative adjointe de la DANREU (pour la portion New York)
 - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- Conformément aux objectifs des relations interparlementaires de l'ANQ, le président souhaite faire valoir, auprès des institutions et des élus de l'État de New York, l'expérience et le savoir-faire du Québec sur divers thèmes, dont la coopération interparlementaire, et s'informer des meilleures pratiques législatives élaborées dans cet État.
 - Une première mission auprès de la *State University of New York* (SUNY) et de son *Center for International Development* (CID), permet à l'Assemblée nationale de poser les bases d'une éventuelle collaboration de l'ANQ avec la SUNY en matière de coopération interparlementaire.
 - L'ANQ accueillera le Symposium des leaders parlementaires de la National Conference of State Legislatures (NCSL) en septembre 2015. Cette activité rassemble les présidents d'assemblée, les leaders et autres dirigeants des assemblées législatives des États américains.
- THÈMES**
- La coopération interparlementaire de l'ANQ
 - L'accueil du Symposium des leaders parlementaires de la NCSL à Québec en septembre 2015
 - Le développement et la consolidation d'ententes parlementaires bilatérales
 - **Thèmes du symposium :**
 - L'exercice du pouvoir
 - Les stratégies de communication
 - Les perspectives économiques aux États-Unis en 2015
 - Les budgets des États.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire connaître l'offre de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire auprès des dirigeants de la *State University of New York (SUNY)* et du *Center for International Development (CID)* et s'enquérir de leurs programmes de coopération auprès de parlements en transition ou en reconstruction, notamment au sein de la Francophonie.
- Inviter les dirigeants des assemblées législatives des États américains à participer au Symposium des leaders parlementaires de la NCSL qui aura lieu à Québec en septembre 2015.
- Faire connaître le souhait de l'ANQ de développer une relation bilatérale avec les institutions parlementaires de l'État de New York et, le cas échéant, s'entretenir avec les dirigeants de la Chambre des représentants et du Sénat de cet État sur un projet d'entente bilatérale.
- Donner suite à l'entente bilatérale signée entre l'ANQ et le Massachusetts General Court en décembre 2013.
- Renforcer les liens de collaboration avec des alliés influents afin de promouvoir les intérêts du Québec au sein de divers réseaux multilatéraux.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre du volet portant sur la coopération interparlementaire, les dirigeants de la *State University of New York (SUNY)* et du *Center for International Development (CID)* ont accueilli favorablement l'offre de collaboration de l'ANQ et ont proposé la signature d'une entente de coopération en 2015.
- Il a été convenu de tenir la 1^{re} session de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts à Québec, en septembre 2015.
- Afin de favoriser le rapprochement entre les institutions législatives de l'État de New York et l'ANQ, il a été convenu que l'ANQ, la Délégation générale du Québec à New York et des parlementaires de l'État de New York collaborent en vue de la tenue d'une activité de relations interparlementaires qui aura lieu en 2015 au Capitole de l'État de New York, à Albany.
- Le président s'est adressé aux présidents et leaders des institutions parlementaires des États des États-Unis afin de les inviter à assister au Symposium des leaders parlementaires de la NCSL qui aura lieu du 17 au 20 septembre 2015 à Québec.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 825,71 \$
- Transport	3 062,13 \$
Total	5 887,84 \$



XIV^e SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Clearwater (Floride)- 1^{er} au 4 janvier 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- Stéphane Billette, whip en chef du gouvernement- Guy Leclair, député de Beauharnois, vice-président de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Sommet législatif de l'agriculture- Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Créé en 2003, le Sommet législatif de l'agriculture est un forum qui regroupe principalement les présidents des commissions de l'agriculture des Congrès des États américains, des provinces canadiennes, et les parlementaires intéressés par les questions agricoles.- Parrainé à l'origine par le <i>Council of State Governments</i> (CSG) et la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte. Son secrétariat est situé à Lexington, au Kentucky.- Sa principale mission est de faire connaître les enjeux et les plus récents développements en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.- Au fil des années, ce sommet est devenu une activité incontournable du monde agricole et rural aux États-Unis et au Canada.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Développement durable- Qualité de l'eau- Développement rural- Perspectives d'avenir en matière d'agriculture et d'énergie- Questions légales relatives aux soins vétérinaires- Sécheresses et protection de l'eau- Routes en milieu rural et réglementation du poids des véhicules- Impact sur les abeilles de l'utilisation de pesticides- Utilisation des drones

THÈMES (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> - Les initiatives mises de l'avant par les États pour soutenir la production agricole locale - Relations entre les provinces et les États américains en matière d'agriculture. 						
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine. - Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture. - Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis et les tendances pour les prochaines années. 						
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Cette mission a permis aux membres de la délégation québécoise de discuter des principaux défis agricoles et ruraux du Québec avec des parlementaires des différents États américains qui font face à des enjeux similaires. - Les membres de la délégation québécoise ont pris part aux ateliers portant, notamment, sur les initiatives législatives visant à protéger la qualité de l'eau, le développement rural, le développement durable, la réglementation relative à l'utilisation des drones en agriculture, la relève agricole et les défis liés à la perception de la population face à l'industrie agricole. Ils ont eu également l'occasion d'entendre diverses conférences sur la situation politique américaine au niveau fédéral en matière d'agriculture et de développement des régions. - Les membres de la délégation ont eu l'occasion d'élargir leur réseau de contacts auprès des législateurs américains directement engagés dans les débats liés à l'agriculture et au développement rural. 						
COÛT	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">1 685,46 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">2 673,87 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">Total</td> <td style="text-align: right;">4 359,33 \$</td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	1 685,46 \$	- Transport	2 673,87 \$	Total	4 359,33 \$
- Per diem et autres frais	1 685,46 \$						
- Transport	2 673,87 \$						
Total	4 359,33 \$						



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Nouvelle-Orléans (Louisiane)
 - 8 au 10 janvier 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et 2^e représentant de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine, bipartisane, réunissant des parlementaires des 50 États fédérés.
 - En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
 - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.
 - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
 - L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- THÈMES**
- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2015 et affaires courantes de l'organisation.
 - Travaux des sous-comités sur les cotisations des membres, sur le budget et les finances ainsi que sur les communications et les relations avec les membres.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation. - Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains. 	
COMMENTAIRES ET CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none"> - Les parlementaires présents ont participé activement aux différentes réunions, dont celle du Comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres. - À titre de nouveau représentant de l'ANQ au sein du Comité exécutif de la NCSL, celui-ci a prononcé une allocution dans laquelle il s'est présenté aux membres présents et a rappelé l'importance qu'accorde l'ANQ à la NCSL en tant que forum privilégié des relations interparlementaires entre les États américains et les partenaires internationaux. - Un membre de la délégation s'est entretenu avec M. Raffaele Cattaneo, président de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) et président de la Lombardie. Cet échange fructueux aura permis de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la CALRE. 	
COÛT	<ul style="list-style-type: none"> - Per diem et autres frais - Transport 	<p>3 013,39 \$</p> <p>3 596,64 \$</p>
	Total	6 610,03 \$



RÉUNION DES COMITÉS ADMINISTRATIFS DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Wilmington, Delaware
 - 6 au 8 mars 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au comité exécutif et au comité de l'assemblée annuelle de l'*Eastern Regional Conference* (ERC)
 - M. Guy Leclair, représentant de l'ANQ au comité exécutif et membre du comité de la planification stratégique et du comité de l'Assemblée annuelle de l'ERC
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de dix États du nord-est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Porto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ERC compte trois comités administratifs : le comité sur le budget, le comité sur la planification stratégique et le comité sur l'Assemblée annuelle. Ces trois comités relèvent du comité exécutif.
 - Les comités administratifs de l'ERC se rencontrent deux fois par année : lors de l'assemblée annuelle de l'organisation et au cours du printemps.
 - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC et membre du comité exécutif de cette organisation, avec droit de vote, depuis 1990.
 - L'ANQ présidera l'ERC et sera l'hôte de l'assemblée annuelle de l'organisation en 2016.

THÈMES

- Comité sur la planification stratégique :
 - *Projet d'amendement au règlement de l'ERC;*
- Comité sur l'assemblée annuelle :
 - *Suivi sur l'organisation de l'assemblée annuelle de 2015;*
 - *Rapport sur l'organisation de l'assemblée annuelle de 2016;*
 - *Lieux des prochaines assemblées annuelles;*
 - *Prochaines réunions printanières des comités administratifs de l'ERC.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Informer les parlementaires présents sur l'organisation de l'Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC qui auront lieu à Québec, du 6 au 10 août 2016.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en participant activement aux travaux des instances décisionnelles de l'organisation.
- Prendre acte des défis rencontrés par les organisateurs des assemblées annuelles de 2014 et de 2015 et se familiariser avec les enjeux, les processus et le fonctionnement de l'ERC en ce qui concerne l'organisation de ce type d'activité.
- Faire valoir les positions du Québec lors de débats sur des projets de nature stratégique pour l'ERC.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.
- Faire la promotion de l'Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Québec, en août 2016.
- Préparer l'organisation d'une réception d'invitation offerte par l'ANQ, le 18 août 2015, à Wilmington, au Delaware.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les députés du Québec ont fait rapport de l'état d'avancement de l'organisation de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC qui auront lieu à Québec, en août 2016. Par ailleurs, ils ont confirmé la tenue d'une réception d'invitation, organisée par le Québec à l'occasion de l'assemblée de Wilmington, en août 2015. Cette activité visera à faire la promotion de l'assemblée de Québec.
- Les membres du comité de la planification stratégique se sont entendus pour proposer un changement aux règlements de l'ERC qui assurerait un meilleur roulement à la présidence des commissions. Le fonctionnement du bureau directeur de la Commission sur les relations Canada-États-Unis demeurera inchangé, celui-ci étant formé de parlementaires provenant, à parts égales, des provinces canadiennes et des États américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Les parlementaires ont convenu que, dorénavant, seul le comité sur l'assemblée annuelle devrait tenir une réunion au printemps. Le cas échéant, les députés québécois ont fait valoir que cette réunion devrait avoir une plus longue durée afin d'en maximiser les retombées.

COÛT	- Per diem et autres frais	3 294,77 \$
	- Transport	3 640,41 \$
	Total	6 935,18 \$

DANRWB

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ET LA RÉGION WALLONNE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB) pour l'année 2014-2015.

Les relations interparlementaires entre les francophones de Belgique et le Québec ont été institutionnalisées en 1979, avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique, désigné aujourd'hui sous l'appellation « Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cette relation fut élargie en 2003 avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, permettant ainsi d'étendre l'horizon des travaux à l'ensemble des compétences législatives détenues par les entités fédérées francophones de Belgique.

La DANRWB a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec les parlementaires francophones de Belgique.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

ALEXANDRE IRACA
Député de Papineau
Vice-président de la Délégation

VÉRONIQUE HIVON
Députée de Joliette
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



24^e SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/ PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)
 - Bruxelles (Belgique)
 - 13 au 16 octobre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Alexandre Iracà, député de Papineau, vice-président de la DANRWB
 - M^{me} Véronique Hivon, députée de Joliette, vice-présidente de la DANRWB
 - M. Marc H. Plante, député de Maskinongé et membre de la DANRWB
 - M. Dave Turcotte, député de St-Jean et membre de la DANRWB
 - M^{me} Laurence Gaboury, secrétaire administrative de la DANRWB.
- CONTEXTE**
- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été institué par la signature d'une entente entre le président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et le président du Conseil culturel de la Communauté française de Belgique, le 2 octobre 1979 à Québec.
 - Les Statuts du Comité mixte ont été actualisés par une nouvelle entente, signée le 1^{er} juillet 2002 à Bruxelles, par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Parlement de la Communauté française de Belgique.
 - Le Comité mixte vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.
 - Les sessions du Comité mixte se tiennent alternativement au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec, du 16 au 19 avril 2013. Les parlementaires y ont discuté d'enseignement supérieur, d'impact des politiques publiques sur la santé et de la communication des parlements via les réseaux sociaux.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire
- L'accès à la justice : les Centres de justice de proximité (Québec) et les Maisons de Justice (Belgique)
- Les politiques de soins de fin de vie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis les dernières élections générales québécoises tenues le 7 avril 2014.
- Appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Faire état des défis que doit relever le Québec en matière d'accès à la justice et présenter les stratégies préconisées pour relever ces défis.
- S'enquérir des réformes entreprises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à la suite de l'octroi, par le gouvernement fédéral belge, de la compétence des Maisons de justice à la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Présenter le processus parlementaire entrepris par l'Assemblée nationale dans le cadre du débat sur les soins de fin de vie et présenter la Loi sur l'aide médicale à mourir.
- S'enquérir des pratiques de la Belgique en matière de soins de fin de vie et des enjeux entourant l'aide médicale à mourir.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et institutionnelle ont permis aux députés du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur Parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la 23^e session du Comité mixte (Québec, avril 2013).
- La délégation québécoise a par ailleurs fait état des résultats des élections provinciales du 7 avril 2014 et des principaux projets de loi étudiés par l'ANQ depuis le début de la 41^e législature. La délégation de la Fédération Wallonie-Bruxelles a poursuivi en présentant les tenants et aboutissants de la sixième réforme de l'État fédéral et les résultats des élections législatives du 25 mai 2014.
- De plus, cette séance de travail a été l'occasion de faire le bilan de la coopération entre les gouvernements québécois et belge. Le Comité mixte a entendu à ce propos la chef du pupitre des relations bilatérales avec l'Amérique du Nord de Wallonie-Bruxelles International.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Dans le cadre de la séance de travail portant sur l'accès à la justice, la délégation québécoise a, d'une part, dressé le portrait des obstacles à la justice et du partage des compétences entre le palier fédéral et provincial en ce domaine. D'autre part, elle a entretenu les députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles de la réforme du système de justice au Québec ainsi que des mesures gouvernementales mises en œuvre pour favoriser la justice de proximité et l'aide juridique. Plus spécifiquement, les parlementaires québécois ont présenté la Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale et la vision sociétale dans laquelle elle s'inscrit.
- Par ailleurs, les présentations faites par les parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Directrice générale des Maisons de justice ont permis aux parlementaires québécois de se familiariser avec l'institution des Maisons de Justice ainsi qu'avec les dispositifs renforçant l'accès à la justice. Plus particulièrement, ils ont axé leurs propos sur les mesures que sont l'assistance judiciaire, l'assurance protection juridique et l'accueil social de première ligne. Ils ont, par ailleurs, abordé les différents enjeux et défis relatifs au transfert de compétence des Maisons de justice francophones du niveau fédéral vers la Fédération Wallonie-Bruxelles, survenu dans le cadre de la sixième réforme de l'État.
- Souhaitant enrichir les travaux portant sur l'accès à la justice, les membres du Comité mixte ont visité la Maison de justice de Liège. Les parlementaires québécois ont pu s'entretenir avec les responsables de la Maison de justice et prendre connaissance d'exemples concrets de services offerts par cette institution. Quatre missions sont poursuivies par celle-ci, soit : fournir des informations aux autorités judiciaires, suivre les auteurs d'infractions alors qu'ils purgent leur peine, assister les victimes et informer les citoyens. Cette visite a également permis à la délégation québécoise de présenter la mission des organismes communautaires québécois que sont les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).
- Lors de la séance de travail consacrée aux soins de fin de vie, la délégation québécoise a présenté la loi québécoise portant sur cette question. Elle a également abordé le contexte qui a précédé son adoption, notamment avec la création de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité et les recommandations qu'elle a formulées à la suite des consultations publiques.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La délégation belge a poursuivi avec une présentation de trois lois, adoptées en 2002, ayant trait à l'accompagnement de fin de vie : la Loi relative aux soins palliatifs, la Loi relative aux droits des patients et la Loi relative à l'euthanasie. Elle a en outre fait état des récents débats qui ont eu lieu en 2014 sur la modification de la Loi sur l'euthanasie en vue de l'étendre aux mineurs. À ce propos, trois acteurs politiques importants ont témoigné sur le processus: MM. Philippe Mahoux et Jacques Brotchi, sénateurs, ainsi que M. Francis Delperée, député fédéral.
- Les travaux sur les soins de fin de vie ont été enrichis par l'apport d'experts membres de l'Association pluraliste des soins palliatifs de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que de l'Association « Droit de mourir dans la dignité ». Ceux-ci ont présenté des exemples probants de cas d'euthanasie et les enjeux éthiques souvent soulevés par les détracteurs de cette pratique.
- Par la grande expérience belge en la matière, les parlementaires québécois ont pu mieux comprendre les obstacles et défis auxquels la société belge a été confrontée depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'euthanasie. Les discussions ont, par ailleurs, permis de dégager des enjeux communs et de réitérer le rôle fondamental que doit jouer l'État en la matière.
- En plus de concourir au renforcement accru des liens qui unissent l'ANQ et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les échanges de vues et d'expériences ont permis aux parlementaires de renforcer leur expertise à l'égard de thèmes qui constituent des sujets d'actualité et des enjeux sociaux hautement prioritaires pour le Québec et la Belgique.
- À l'issue des travaux de cette 24^e session, les membres du Comité mixte ont adopté une résolution sur l'accès à la justice. Par cette résolution, les parlementaires interpellent l'Assemblée parlementaire de la Francophonie afin qu'elle défende une définition pluridimensionnelle de l'accès à la justice. Cette résolution comprend également des recommandations destinées aux gouvernements en matière d'accès à la justice.
- Par l'étude des thèmes identifiés, la délégation québécoise a approfondi sa connaissance de l'organisation politique belge et a contribué à renforcer la collaboration entre le Québec et la Belgique en promouvant les expériences novatrices et les particularités québécoises sur les thèmes abordés.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 093,84 \$
- Transport	6 849,02 \$
Total	8 942,86 \$

DANRANF

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec l'Assemblée nationale française**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) pour l'année 2014-2015.

Les relations interparlementaires entre la France et le Québec ont été institutionnalisées en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette dernière a pour objet le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées sur les plans législatif, culturel, économique et technique.

La DANRANF a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec l'Assemblée nationale française, laquelle constitue l'une des deux seules Assemblées législatives d'un État national avec laquelle les élus québécois maintiennent des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MICHEL MATTE
Député de Portneuf
Vice-président de la Délégation

MAKA KOTTO
Député de Bourget
Vice-président de la Délégation

CLAIRE SAMSON
Députée d'Iberville
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



XXVII^e SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
 - Paris et Bordeaux (France)
 - 13 au 17 octobre 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRANF
 - M. Maka Kotto, député de Bourget et vice-président de la DANRANF
 - M. Sylvain Roy, député de Bonaventure et membre de la DANRANF
 - M^{me} Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et membre de la DANRANF
 - M. Patrick Huot, député de Vanier-Les Rivières et membre de la DANRANF
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Mylène Poulin, secrétaire administrative de la DANRANF.
- CONTEXTE**
- La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.
 - Les sessions annuelles se tiennent alternativement au Québec et en France.
 - La DANRANF est compétente pour les relations que l'ANQ entretient avec la Chambre basse du Parlement français.
 - L'ANQ reçoit par ailleurs de façon ponctuelle des délégations de parlementaires français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets d'intérêt commun.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en France et au Québec
- Le développement des régions éloignées
- L'éthique et la déontologie dans la vie politique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis février 2012 et, réciproquement, appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française.
- Dans le cadre de la séance de travail prévue à cette fin, s'enquérir de l'expérience française en matière de développement des régions éloignées.
- Faire état des problématiques auxquelles doivent faire face les régions éloignées du Québec et des mesures de revitalisation mises en place en matière de développement économique et des infrastructures, ainsi que de l'accessibilité aux soins de santé.
- S'enquérir des instruments légaux existants en France en matière d'éthique et de déontologie dans la vie politique.
- Présenter les mécanismes mis en place au Québec pour renforcer la transparence et l'intégrité des institutions publiques.
- Par le biais d'échanges approfondis sur leurs façons de faire respectives, permettre aux députés de l'ANQ et de l'ANF de renforcer leur expertise relative aux enjeux étudiés, de partager des solutions novatrices et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- La séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire a permis aux députés de l'ANQ et de l'ANF de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur Parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la 26^e session de la CIFQ (Québec, février 2012).
- La délégation québécoise a par ailleurs fait état des résultats des élections provinciales du 7 avril 2014 et des principaux projets de loi étudiés par l'ANQ depuis le début de la 41^e législature. La délégation de l'ANF a poursuivi en présentant les récents développements concernant la situation économique et la révision des programmes, la transition énergétique, ainsi que le projet de réforme territorial en France.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La séance de travail portant sur le développement des régions éloignées a permis à la délégation québécoise de dresser un portrait de la situation des régions éloignées au Québec, en plus de présenter les programmes et stratégies gouvernementales en ce domaine. Lors des discussions, les parlementaires français et québécois ont dégagé des défis communs rencontrés de part et d'autre pour le développement des régions éloignées, notamment concernant le vieillissement démographique, l'enseignement et la recherche, le développement économique, l'accès à la formation à l'emploi, aux transports, aux soins de santé, ainsi qu'à l'éducation, etc.
- Les travaux sur ce thème ont été enrichis par les auditions de M. Marc-Étienne Pinault, directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général à l'égalité des territoires, M. Laurent Davezies, professeur et titulaire de la Chaire : « Économie et développement des territoires » et M^{me} George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer. En plus de permettre à la délégation québécoise de mieux connaître les enjeux auxquels sont confrontées les régions éloignées de France, ces auditions ont permis de faire ressortir la nécessité de mettre en place des politiques permettant de lutter contre les inégalités territoriales entre les citoyens. L'importance de développer une meilleure expertise des ressources spécifiques à chaque région a également été soulignée, et ce, afin de mieux orienter le développement économique de ces régions vers des créneaux porteurs.
- Lors de leur déplacement en Aquitaine, les membres de la Commission ont eu l'occasion de visiter deux entreprises qui ont contribué à la revitalisation économique des départements des Landes et de la Gironde : « Biolandes », spécialisée dans le domaine des huiles essentielles, ainsi que les Serres écologiques « Rougelin/Tom d'Aqui », à Parentis-Born, qui récupèrent l'eau de forage pétrolier de la compagnie Vermilion pour chauffer les serres de tomates. Les députés québécois ont ainsi pu prendre connaissance de projets novateurs et créateurs d'emplois, axés sur la mise en valeur de ressources propres à cette région. Ils ont également établi des contacts avec des élus locaux, ainsi que des élus du Conseil régional d'Aquitaine.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Lors de la séance de travail consacrée au thème de l'éthique et de la déontologie dans la vie politique, la délégation québécoise a entretenu les députés de l'Assemblée nationale française de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et de son application, ainsi que du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale du Québec. La délégation française a poursuivi en présentant les mesures de contrôle en matière de déontologie et de relations d'influences à l'Assemblée nationale française.
- Les parlementaires ont ensuite auditionné le déontologue de l'ANF, M. Ferdinand Mélin-Soucramanien, ainsi que le vice-président de l'ANF, M. Christophe Sirugue sur son rapport portant sur les groupes d'intérêts. Les discussions ont principalement touché aux mesures à privilégier pour favoriser une plus grande transparence et permettre un rapprochement entre les institutions démocratiques et les citoyens. À ce propos, les parlementaires français ont souligné l'avancement du Québec et la nécessité d'accroître les échanges d'information en la matière entre les deux assemblées.
- En plus de l'étude des thèmes identifiés et dans le cadre de diverses rencontres avec certaines personnalités politiques françaises, la délégation québécoise a approfondi sa connaissance de l'organisation politique et administrative française et a contribué à renforcer la collaboration franco-québécoise tout en promouvant les expériences novatrices et les particularités du Québec sur des enjeux variés.
- À l'issue des travaux de cette 27^e session de la CIFQ, les membres de la Commission ont adopté deux résolutions relatives aux thèmes étudiés. Il a également été proposé de mettre à profit la collaboration entre les deux assemblées afin de mener, pour la prochaine session de la Commission, une réflexion sur les stratégies d'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) en formation à distance en français. Cette réflexion permettrait d'explorer la possibilité d'apporter une expertise franco-québécoise à la Francophonie, notamment en matière de formation de la main-d'œuvre.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 363,43 \$
- Transport	18 253,53 \$
Total	23 616,96 \$

DANRIE

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les institutions européennes**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons le rapport d'activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) pour l'année 2014-2015.

La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec nos homologues européens. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène européenne et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance. Cette fiche a préalablement été approuvée par la parlementaire ayant participé à cette activité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

JEAN HABEL
Député de Sainte-Rose
Vice-président de la Délégation

NICOLAS MARCEAU
Député de Rousseau
Vice-président de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



18^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES RÉGIONALES EUROPÉENNES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
 - Saint-Jacques-de-Compostelle, Galice (Espagne)
 - 6 au 8 novembre 2014
- PARTICIPANTES**
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- La Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) est une organisation regroupant les présidents des parlements régionaux de l'Union européenne (UE) (74 régions représentant plus de 200 millions de personnes).
 - Plus précisément, la CALRE rassemble :
 - les parlements des communautés autonomes de l'Espagne;
 - les conseils régionaux de l'Italie;
 - les parlements des Länder de l'Autriche et de l'Allemagne;
 - les assemblées des régions et communautés de la Belgique;
 - le Parlement autonome d'Åland (Finlande);
 - les assemblées régionales des Açores et de Madère (Portugal);
 - les assemblées législatives de l'Écosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord (Royaume-Uni).
 - Plusieurs membres de la CALRE sont des partenaires de l'ANQ au niveau bilatéral, tels que les parlements de la Bavière, de la Catalogne, de la Wallonie et de la Fédération Wallonie – Bruxelles.
 - Les objectifs de la CALRE s'articulent principalement autour de la volonté d'une plus grande reconnaissance des parlements régionaux dans le processus d'intégration européenne afin de garantir le principe de subsidiarité des régions au sein de l'UE.

CONTEXTE (SUITE)

- La CALRE est composée de trois organes principaux : la présidence, le comité permanent et l'Assemblée plénière. Cette dernière réunit les présidents des parlements membres sur une base annuelle afin de faire le point sur le travail réalisé au cours de l'année, d'adopter une déclaration institutionnelle et d'élire un nouveau président.
- En tant qu'État fédéré, le Québec est invité à prendre part aux sessions plénières de la CALRE, à titre d'observateur.

THÈMES

- La cyberdémocratie
- L'immigration
- La politique de cohésion
- Le principe de subsidiarité.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter, lors de la session plénière, le réseau des relations interparlementaires et internationales de l'ANQ et faire valoir l'importance pour les parlements d'États fédérés d'être actif au niveau international.
- Faire état et promouvoir, auprès du Groupe de travail sur l'immigration, les politiques québécoises d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants.
- Approfondir nos connaissances sur la CALRE, sur son mode de fonctionnement ainsi que sur les thématiques qu'elle aborde.
- Renforcer les relations bilatérales de l'ANQ avec ses partenaires institutionnels et développer son réseau auprès des acteurs de la politique régionale européenne.
- S'enquérir des réalités politiques et parlementaires avec lesquelles doivent composer les élus régionaux européens.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'ANQ auprès des régions européennes détenant un pouvoir législatif et de leurs parlementaires.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La première vice-présidente de l'ANQ est intervenue lors de l'ouverture des travaux de la session plénière, en présentant aux autres présidents de Parlements membres de la CALRE le réseau des relations interparlementaires et internationales de l'ANQ et les principes qui régissent son action internationale.
- Lors de la présentation du rapport du Groupe de travail sur l'immigration, la représentante de l'ANQ a dressé le portrait de l'immigration au Québec et a informé ses homologues de l'expérience québécoise et des initiatives gouvernementales mises en place en matière d'intégration des nouveaux arrivants.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En outre, la participante québécoise a pu prendre la mesure des défis qui se posent aux parlements des régions européennes en ce qui a trait à l'application du principe de subsidiarité de l'UE, de participation citoyenne, de même que de réduction des disparités régionales par le renforcement de la coopération entre les membres de la CALRE.
- Elle a assisté à une présentation sur la transparence et la prévention de la corruption ainsi que sur les mesures pour lutter contre cette dernière au niveau européen, national et régional.
- La participation de l'ANQ à cette Assemblée plénière de la CALRE lui a permis d'approfondir sa compréhension du fonctionnement de cette organisation et de mieux appréhender les préoccupations des législateurs des régions d'Europe.
- Cette rencontre aura permis à l'ANQ d'entretenir son réseau de contacts avec des assemblées législatives régionales européennes qui font partie de ses partenaires bilatéraux institutionnels et avec lesquelles l'ANQ partage des compétences et des enjeux. Qui plus est, elle aura également permis d'élargir son réseau avec d'autres parlements avec lesquels elle ne maintient pas de liens dans le cadre habituel de ses relations interparlementaires.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 103,62 \$
- Transport	3 131,14 \$
Total	6 234,76 \$

DANRM

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LE MAROC



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec le Maroc**

Le 1^{er} juin 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM) pour l'année 2014-2015.

La réalisation des activités se fait dans le cadre de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec créée en mai 2012 et qui se réunit une fois l'an. Les travaux de la Commission permettent d'échanger avec nos homologues marocains sur les législations adoptées par nos assemblées respectives, ainsi que sur les bonnes pratiques relatives à la gestion des travaux parlementaires et des ressources des parlements. Nous accordons également une attention particulière à la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement des liens socio-économiques et culturels entre nos deux peuples.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



MARGUERITE BLAIS
Députée de Saint-Henri-Sainte-Anne
Vice-présidente de la Délégation



FRANÇOIS GENDRON
Député d'Abitibi-Ouest
Vice-président de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



3^e SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE INTERPARLEMENTAIRE MAROC-QUÉBEC

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM)
 - Rabat (Maroc)
 - 2 au 7 mars 2015
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Claude Cousineau, député de Bertrand, membre de la DANRM
 - M. David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee, membre de la DANRM
 - M. Jean Habel, député de Ste-Rose, membre de la DANRM
 - M^{me} Nicole Ménard, députée de Laporte
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M. Sébastien Jobert, coordonnateur de la coopération interparlementaire, secrétaire administratif de la DANRM.
- Délégation marocaine**
- M. Rachid Talbi Alami, président de la Chambre des Représentants
 - M. Chafik Rachadi, vice-président de la Chambre des Représentants
 - M^{me} Sabah Boucham, députée
 - M. Said Dor, député
 - M. Samir Belfkih, député
 - M. Rachid Hamouni, député
 - M. Adil Essoubai, député
 - M^{me} Sabah El Mansouri, députée
 - M. Bouaza Roukbi, député
 - M. Najib El Khadi, secrétaire général de la Chambre des représentants
 - M. Mounir El Jaffali, conseiller diplomatique.
- CONTEXTE**
- La Chambre des représentants du Royaume du Maroc est un partenaire de coopération de l'ANQ depuis 2003.
 - En août 2011, les présidents de l'ANQ et de la Chambre des représentants du Maroc procédaient à la signature d'une entente formelle de coopération entre les deux institutions. Elle a pour objet de consolider le dialogue parlementaire entre les deux assemblées et de développer des actions de coopération parlementaire et administrative.

CONTEXTE (SUITE)

- En mai 2012, les présidents des deux chambres consolidaient cette coopération par la signature d'une entente instituant la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec.
- Cette commission a pour objectif de servir de tribune aux élus marocains et québécois afin d'échanger sur des thèmes portant sur la conduite des travaux parlementaires et le fonctionnement des parlements.
- Ce faisant, la Commission vise à favoriser le renforcement des capacités des parlementaires et des fonctionnaires.
- La Commission est habilitée à faire des recommandations visant le développement et le renforcement des institutions parlementaires de même que des liens socio-économiques et culturels entre les deux États.
- Elle est composée de délégations de députés marocains et québécois qui reflètent l'équilibre des différentes formations politiques représentées au sein des deux institutions. La Commission se réunit annuellement, par alternance au Québec et au Maroc.
- La Commission s'est réunie au Maroc en 2013 et au Québec en 2014.

THÈMES

- L'implication de la jeunesse et les simulations parlementaires
- L'utilisation des médias sociaux.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Échanger avec les parlementaires marocains sur les enjeux et les perspectives portant sur la sensibilisation et la participation des jeunes dans les travaux et les actions du Parlement.
- Présenter les outils et les mécanismes que le Québec a mis en œuvre en matière d'utilisation des médias sociaux.
- Établir les objectifs et les paramètres des prochaines activités de la Commission.
- Contribuer au rayonnement de l'ANQ sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire.
- S'enquérir de l'actualité politique et parlementaire marocaine.
- Assurer le positionnement de l'ANQ en tant qu'acteur de premier plan du renforcement institutionnel des parlements de la Francophonie.
- Contribuer au renforcement de liens entre le Maroc et le Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La troisième session de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec a été l'occasion, pour la délégation québécoise, de présenter l'expérience de l'ANQ en matière de programmes pour la jeunesse et d'utilisation des médias sociaux. La lutte au terrorisme a également été abordée au moment des échanges sur l'actualité politique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Cette mission à Rabat a également été l'occasion de bénéficier d'entretiens avec plusieurs acteurs gouvernementaux ou parlementaires marocains, permettant ainsi des éclairages multiples et complémentaires sur la société marocaine et les enjeux qui lui sont propres. Ainsi, les personnalités suivantes ont été rencontrées:
 - le président de la Chambre des représentants, M. Rachid Talbi Alami;
 - le président de la Chambre des conseillers, M. Mohamed Cheikh Biadillah;
 - le Chef du gouvernement et premier ministre, M. Abdelilah Benkirane;
 - le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, M. Anis Birou;
 - l'ambassadeur du Canada au Maroc, M^{me} Sandra McCardell.
- La délégation a également pu rencontrer un groupe d'étudiants ayant participé au parlement jeunesse du Maroc.
- Les échanges qui ont eu cours durant les travaux ont permis aux membres de la délégation québécoise d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement du Parlement marocain et les principaux enjeux politiques au Maroc, notamment son approche reconnue en matière de lutte contre le terrorisme.
- À l'issue des travaux, une déclaration conjointe et une convention de coopération sur le thème du parlement électronique ont été signées.
- Il est à noter que les travaux de la Commission ont bénéficié d'une très bonne couverture médiatique au Maroc.
- Lors de la rencontre avec le président de la Chambre des conseillers, celui-ci s'est montré intéressé à ce que son institution intègre la Commission interparlementaire Québec-Maroc.
- Il a été convenu que la prochaine session se tiendrait à Québec, en mai 2016. Les thèmes de la réforme du secteur de l'éducation et de la politique agricole ont été évoqués.
- En marge de cette mission, le président de l'ANQ s'est également rendu à Londres, où il a effectué plusieurs rencontres au Parlement britannique. Il a notamment rencontré la présidente de la Chambre des Lords, la baronne Frances D'Souza, le vice-président de la Chambre des Communes et président du Comité des voies et moyens, l'honorable Lindsay Hoyle, et le président du Comité exécutif de la Section du Royaume-Uni de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), Sir Alan Haselhurst.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 884,87 \$
- Transport	13 649,63 \$
Total	16 534,50 \$

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



ATELIER SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- Bogota (Colombie)- 11 et 12 décembre 2014
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Centre parlementaire canadien a sollicité l'ANQ afin de partager l'expérience québécoise en matière de gouvernance du secteur extractif dans le cadre d'un atelier destiné à des sénateurs colombiens, ainsi qu'à leurs collaborateurs et au personnel administratif du Sénat.- L'atelier était organisé par le Centre parlementaire en collaboration avec le Congrès de Colombie, l'École colombienne de la fonction publique et l'Institut canadien international des ressources et du développement (CIRDI), bailleur de fonds du projet.- Il s'agit d'une initiative pilote entre les partenaires visant à jeter les bases d'une collaboration potentielle plus vaste sur le thème des industries extractives.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La gouvernance du secteur extractif : priorités et bonnes pratiques internationales. Présentation de la Loi sur les mines du Québec- Défis de gouvernance dans le secteur extractif : expériences latino-américaines- Défis de gouvernance dans le secteur extractif : le rôle du Congrès- Recommandations pour le renforcement des capacités du Congrès colombien face aux défis du secteur extractif.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir l'expertise parlementaire québécoise dans le domaine du secteur extractif.- Présenter le processus législatif québécois ayant mené à l'adoption de la Loi sur les mines en 2013.- Travailler de concert avec le Centre parlementaire dans le but d'identifier des pistes de collaboration plus élaborées dans ce projet ou dans le cadre d'autres projets de coopération interparlementaire.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La présentation du député québécois sur le secteur extractif au Québec et sur la Loi sur les mines a suscité un grand intérêt chez les participants. Le député a décrit notamment les processus de consultations publiques qui ont eu lieu pendant l'étude des projets de loi entre 2009 et 2013.
 - En plus de sa présentation, le député québécois est intervenu à plusieurs reprises lors des autres séances afin de faire valoir les bonnes pratiques québécoises relatives au fonctionnement du Parlement, au système de redevances minières et aux autres mesures fiscales dans ce secteur.
 - Le Centre parlementaire a été très satisfait de la contribution de l'ANQ au projet, que ce soit pour les contenus ou l'appui à la préparation de l'activité. Le Centre a manifesté l'intérêt d'initier de nouvelles collaborations avec l'ANQ en Colombie et en Afrique francophone.
 - En marge de l'atelier, le député et les autres intervenants se sont entretenus avec des sénateurs et le secrétaire général du sénat. Ils ont discuté des activités qui pourraient être organisées sur le thème des industries extractives ou sur d'autres sujets prioritaires pour le sénat.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	833,07 \$
- Transport	119,90 \$
Total	952,97 \$

¹ Les coûts de transport, d'hébergement et les frais de subsistance de M. Polo, ainsi que le coût du transport de M^{me} Ospina, ont été assumés par le Centre parlementaire.

AD HOC



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC AU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Mission du président de l'Assemblée nationale auprès du Parlement du Canada- Ottawa (Ontario)- 9 et 10 décembre 2014
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président- M^{me} Karine Gaudreault, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- À la suite des élections générales qui ont eu lieu au Québec le 7 avril 2014, le président de l'ANQ a été réélu le 20 mai 2014 pour un troisième mandat consécutif.- Pour renforcer les liens de collaboration avec les deux chambres du Parlement fédéral, il est de coutume que le président de l'ANQ rencontre ses homologues fédéraux de manière périodique. La dernière visite de ce genre a eu lieu en décembre 2012.- Un nouveau président du Sénat, M. Pierre Claude Nolin, a été nommé le 26 novembre.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les principaux enjeux du travail parlementaire retenant l'attention de la présidence du Sénat et de la Chambre des communes du Canada- La sécurité dans les parlements- La gestion des plaintes de harcèlement au sein du parlement- Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les liens de collaboration entre le président de l'ANQ et ses homologues du Sénat et de la Chambre des communes.- Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec ses deux chambres.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Il s'agissait de la troisième visite du président auprès de ses homologues du Parlement du Canada. Elle a notamment permis la première rencontre entre le président de l'ANQ et le président du Sénat nouvellement nommé. Le président a pu s'enquérir des projets de ce dernier et discuter de la prochaine Conférence des présidents d'Assemblée du Canada qui aura lieu à Winnipeg en janvier 2015.
 - Le président de l'ANQ a discuté de la sécurité dans les parlements avec ses homologues fédéraux. Les échanges ont notamment porté sur la coordination des forces de sécurité parlementaires avec la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada, qui assurent la protection des aires extérieures de la colline parlementaire canadienne.
 - Le président a pu prendre connaissance de la *Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement* qui a été mise en vigueur au moment de son passage au Parlement.
 - Des échanges ont porté sur les travaux majeurs sur les infrastructures ayant cours au Parlement du Canada et sur le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale. Le président de l'ANQ a expliqué le mode de financement et les objectifs de ce projet.
 - Par ailleurs, le président de l'ANQ a pu échanger avec des parlementaires fédéraux qui assument des responsabilités au sein d'organisations interparlementaires, dont le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Paul McIntyre, sénateur.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 027,69 \$
- Transport	1 238,32 \$
Total	2 266,01 \$